

Lettre aux Communautés

LAC

La *Lettre aux Communautés*, revue bimestrielle de la Communauté Mission de France, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Elle porte une attention particulière aux diverses mutations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origines diverses: témoignages personnels, travaux d'équipe ou de groupe, études théologiques, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi.

Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer que la foi au Christ donne sens à l'avenir de l'homme. ■



Sommaire

- 5 | ÉDITORIAL**
Réparer la société :
les communs
Guy Pasquier
- 10 | Une visée éthique
et spirituelle
en temps de crises**
Bruno-Marie Duffé
- 19 | Sur les usages
politiques du passé**
Valéry Pratt
- 26 | Enseigner l'histoire :
quel récit commun ?**
Dominique Santelli
- 30 | Vivre ensemble
à La Tronche**
Bernard Spindler
- 34 | Tisser du lien à Marseille**
Équipe Mission de France de Marseille
- 39 | Du commun en prison**
Jean-François Penhouët
- 43 | Gilets jaunes :
la vulnérabilité et le mépris**
Jean-Yves Constantin
- 48 | Communs, justice
et écologie**
Élisabeth Letz
- 55 | Les communs numériques**
Guillaume Dieppedalle
et Guillaume Roudier
- 59 | Un catholicisme en miettes**
Bruno Dumons
- 66 | Promesses d'Église :
la volonté
de marcher ensemble**
Dominique Quinio
- 71 | RÉSONANCES
Flahault : où est passé
le bien commun ?**
Alain Le Négrate
- 76 | UN LIVRE, UN AUTEUR**
Anne Cheng, *Penser en Chine*
Jean-Pierre Fouilleul

Éditorial

Réparer la société : les communs

Guy Pasquier

Nous, habitants de la Terre, prenons conscience que nous sommes de plus en plus liés ensemble et que nous dépendons toujours plus les uns des autres. Cette Terre que nous habitons est notre maison commune, selon l'expression du pape François dans son encyclique *Laudato si'*. Mais dans le même temps, jamais peut-être n'avons-nous été autant divisés et dans l'incapacité de tracer au plan mondial un chemin commun. La pandémie nous place devant nos fragilités et nos limites. Avons-nous encore conscience d'habiter une même maison commune ? L'accaparement des richesses dans les mains de grandes puissances fait peser de graves menaces, plus flagrantes de jour en jour. Ses manifestations sont criantes : le réchauffement climatique, la dégradation de la biodiversité et l'accroissement des inégalités.

AVONS-NOUS ENCORE
CONSCIENCE D'HABITER
UNE MÊME MAISON
COMMUNE ?

Notre maison commune est en grave danger. Comment retrouver du commun pour continuer à avancer ensemble ? C'est la question que nous voudrions traiter.

Remontons le temps. Les communautés villageoises anciennes, en montagne et ailleurs, connaissaient les communs. C'était un moyen de gestion collectif de la propriété, qui réglementait l'usage des chemins, l'accès à l'eau, aux pâturages, aux moulins à grains, aux forêts... C'était un droit communautaire permettant l'utilisation d'un bien, définissant les conditions de son accès et sa forme de prélèvement. C'était un droit durable dans le temps, en assurant sa jouissance et aussi sa conservation. Il perdure toujours de nos jours dans des communautés paysannes qui ont gardé cet esprit de coopération ou chez les pêcheurs, avec l'organisation par exemple de la pêche à la coquille Saint-Jacques en baie de Seine.

Aujourd'hui, ce vieux fonds commun ressurgit dans de nouveaux champs. Un groupe de citoyens s'organise pour un habitat partagé, se met d'accord avec un producteur pour fournir des produits de la ferme (AMAP) ou pour créer une crèche parentale. Il existe ainsi beaucoup d'initiatives alternatives, dans des champs d'intervention divers.

Un commun se définit par trois caractéristiques : une ressource ou un ensemble de ressources, un règlement pour en distribuer les usages et une forme d'organisation de la communauté concernée dans le but d'assurer la pérennité de la ressource dans le temps. Cette question des communs est essentielle aujourd'hui, face à la tendance à

**CETTE QUESTION DES
COMMUNS EST ESSENTIELLE
AUJOURD'HUI, FACE
À LA TENDANCE À VOULOIR
PRIVATISER L'ACCÈS
À DES BIENS PUBLICS :
L'EAU, L'ÉNERGIE, LE
TRANSPORT, L'ÉDUCATION,
LE LOGEMENT, LA SANTÉ...**

vouloir privatiser l'accès à des biens publics : l'eau, l'énergie, le transport, l'éducation, le logement, la santé... Le but des sociétés qui les gèrent est-il d'abord le bien-être des usagers ? La réponse est non, car les plus pauvres en pâtissent.

Aussi, ne faut-il pas garantir que ces biens essentiels pour la vie des personnes soient accessibles à tous ?

Cette question des communs est vaste. Vous trouverez diverses portes d'entrée, dans différentes situations.

Nous commençons par l'article de Bruno-Marie Duffé. « Le bien commun, dit-il, est une vigilance pour que le soin de la terre et le soin des plus fragiles soit notre pensée première. » Sa réflexion s'appuie fortement sur l'encyclique *Laudato si'* du pape François. L'article suivant de Valéry Pratt nous ramène à notre commun de citoyens français : l'élection prési-

dentielle à venir fait craindre un risque de division, de dialogue impossible, de montée de l'intolérance et de la

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
À VENIR FAIT CRAINDRE
UN RISQUE DE DIVISION,
DE DIALOGUE IMPOSSIBLE,
DE MONTÉE DE L'INTOLÉRANCE
ET DE LA VIOLENCE

violence, voire de désintérêt : comment faire société ensemble ? Dominique Santelli affronte cette question avec ses élèves dans son enseignement de l'histoire. Quel récit commun proposer, alors que l'approche des élèves est faite de mémoires multiples et plurielles ? Comment les faire converger vers une mémoire porteuse et commune ?

Vont suivre des descriptions de situations diverses, où la question du commun est engagée. Bertrand Spindler, maire de La Tronche dans la banlieue de Grenoble, décrit comment il crée du commun dans sa population, faite de multiples nationalités, origines et religions. Du commun aussi se crée à Marseille, dans un quartier délaissé. L'équipe Communauté Mission de France qui y vit témoigne que, dans cette ville traversée par de nombreuses fractures, des associations créent des lieux de rencontre de personnes en précarité, le groupe

imams-prêtres organise des rencontres interreligieuses. Le commun en prison, là où Jean-François Penhouët est aumônier, avec d'autres de diverses confessions chrétiennes et d'autres religions, est la rencontre de détenus, dans un univers contraint, très divers, et y vivre un compagnonnage qui transforme. Jean-Yves Constantin revient sur la

**L'ÉTAT S'EST MONTRÉ
DÉFAILLANT DANS
LE VIVRE-ENSEMBLE
EN NE FAVORISANT PAS
L'ÉGALITÉ SOCIALE**

crise des Gilets jaunes : « Ils ont fait du commun pour protester contre un manque de commun. » L'État s'est montré défaillant dans le vivre-ensemble en ne favorisant pas l'égalité sociale.

Les deux articles qui suivent nous interpellent fortement.

Élisabeth Letz, très engagée dans le combat écologique dans la région de Grenoble, joint sa voix à celles des grandes consciences mondiales, comme celle du pape François. Elle lance un appel vibrant à tous et à chacun, pour changer radicalement de mode de vie, et transformer toutes nos activités qui mettent en cause les conditions de la vie sur Terre. Pour leur part, Guillaume Dieppedalle et Guillaume Roudier, plongés dans l'univers du numérique, en soulignent l'importance dans nos vies. C'est un nouvel élan économique qui s'opère par les innovations technologiques qu'il permet mais, ajoutent-ils, « de sa capacité à être mis au service de l'humain et des enjeux globaux de nos sociétés, dépendra [son identification] comme bien commun ».

Nous allons aussi interroger notre attachement à l'Église catholique en France, après le rapport de la CIASE sur les crimes sexuels commis en son sein. Sa gouvernance est fortement interrogée et remise en cause. Dominique Quinio, engagée dans Promesses d'Église, pointe le commun des divers mouvements qui en font partie. Quoique de sensibilités différentes, ils cherchent à avancer ensemble autour de

propositions communes en vue du Synode romain de 2023 sur la synodalité. De son côté, Bruno Dumons dresse un constat dérangeant : selon lui, le christianisme en France est en voie d'effondrement. Comment peut-il trouver du dynamisme sinon en ré-investissant du commun autour de l'Évangile, en redécouvrant sa nouveauté et sa force d'interpellation ?

Retrouver des communs pour réparer les maux de notre société française sera tout l'enjeu de la prochaine élection présidentielle. Le défi est difficile à relever tant la béance est grande entre toutes les propositions. La crainte est de ne pas se dégager de l'ornière de l'outrance et de l'intransigeance, qui sont déjà très prégnantes dans les débats.

Saurons-nous prendre de la hauteur ? La pandémie révèle les fragilités de notre monde, et ses inégalités criantes entre pays riches et pauvres. Le dérèglement climatique sévit partout. L'urgence à changer de modèle économique s'impose au plan mondial. On ne peut plus se contenter de demi-mesures, de petits pas, comme le font les États qui, en se surveillant, annihilent leurs efforts. L'urgence climatique n'appelle-t-elle pas des mesures plus drastiques ? Mais comment contraindre des firmes multinationales, plus puissantes que les États ? Comment contrecarrer leur poids économique, et la loi qu'elles imposent ? Les jeunes générations peuvent être exaspérées à juste titre par cette lenteur démocratique, et les montagnes de puissance à déplacer. Nous sommes face à nos choix et à nos responsabilités. ■

Prochain thème abordé :
N° 313 Temps de crises,
relecture avec la Mission de France



Une visée éthique et spirituelle en temps de crises

Bruno-Marie Duffé

Les « catégories du bien commun »

Lorsque Gaston Fessard définit les « catégories du bien commun » en reliant, de manière significative, « le bien de la communauté », « la communauté du (ou des) bien(s) » et « le bien de la communion »¹, il propose une approche du bien commun qui en appelle à la fois à la construction de la communauté sociale et à l'horizon d'accomplissement de l'humanité, dans une communion éthique et spirituelle, promise et espérée.

« En effet, qui dit communion, dit lien à la fois spirituel et charnel, unité en même temps concrète et universelle. Unité par conséquent qui ne repose pas seulement sur un état de fait, sur une détermination de la nature commune à plusieurs, mais sans que leurs volontés y soient pour rien, ni sur un rapport de subordination qui peut s'étendre sans doute indéfiniment, mais sans réussir à atteindre la véritable universalité. (...) Non, la communion ne naît que d'une action où il y a communication mutuelle et volontaire d'un bien concret et déterminé assurément, mais en vue d'un lien qui transcende et la particularité du bien et l'individualité de ceux qu'elle unit². »

1. Gaston Fessard, *Autorité et bien commun*, Aubier-Montaigne, 1969, p. 79 [1945].

2. Gaston Fessard, *op. cit.*, p. 78.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Bruno-Marie Duffé a été secrétaire du Dicastère pour le service du Développement humain intégral au Vatican (2017-2021).

Datée et marquée par un contexte – les années 1940 – où l'on perçoit déjà fortement les errances d'un capitalisme financier qui confond développement et bénéfices (nous n'en sommes pas sortis), et la violence des idéologies totalitaires qui prétendent incarner et accomplir l'Histoire en excluant de la communauté humaine toute différence singulière et toute opposition, cette approche met néanmoins en lumière trois considérations essentielles pour penser le bien commun.

- **Le bien commun n'est pas une donnée « naturelle » mais une intention et une volonté « sociale »** : il est un projet de « communication » et d'échange, entre des sujets qui veulent bien y consentir. Il a donc à voir avec une certaine forme de contrat social : confiance partagée et désir d'un avenir commun.
- **Le bien commun est une visée qui considère et dépasse les réalités et les intérêts individuels, en vue d'une reconnaissance mutuelle qui rassemble et qui unit.** Au-delà d'un jeu d'intérêts, il est un « *inter-est* », comme disait la philosophe Hannah Arendt, c'est-à-dire une relation et un espoir partagés.
- **Le bien commun – dont on se plaît à dire qu'il n'est jamais réductible à la somme des biens et des intérêts particuliers – n'a de sens que pensé à partir et en vue de la communion,** ici entendue comme une complémentarité des possibles et comme un accomplissement heureux des espérances. Le bien commun est donc une manière de parler de l'avenir de l'humanité.

Pouvoir technocratique ou « sauvegarde de la maison commune » ?

Dans le contexte contemporain, marqué par une mémoire collective où alternent la nuit des dictatures et les espoirs des communautés – anciennes et nouvelles – enracinées dans leur territoire, physique ou symbolique, ultime espoir face aux machines aveugles des extracteurs, producteurs, vendeurs et spéculateurs sans état d'âme, on peut comprendre aisément que la dialectique de Fessard entre autorité et bien commun se décline désormais dans

la tension entre « *pouvoir technocratique* » et « *sauvegarde de la maison commune* »³. La question, on le perçoit, sera de savoir quelle autorité pourra légitimer un bien commun...

Qu'avons-nous donc « en commun » ?

La question revêt une actualité paradoxale, tant la logique dominante, dans les pays développés comme dans ceux qui se développent, est bien celle d'une appropriation illimitée des biens et parfois même des personnes. C'est bien de la logique complexe de l'appropriation – et de la propriété – dont il s'agit, dans la mesure où nous nous définissons, dans nos sociétés dites « développées », avant tout par ce que nous possédons ou acquérons (terre,

argent, moyens, investissements et profits). Cela dit, il y a urgence à penser et repenser ce qui nous est commun afin de pouvoir envisager ce qui participe à la construction et à la sauvegarde de la maison commune. C'est cette pensée critique de l'appropriation qui nous sauvera du repli de l'identification de la personne à ce qu'elle possède.

IL Y A URGENCE
À PENSER ET REPENSER
CE QUI NOUS EST
COMMUN AFIN DE
POUVOIR ENVISAGER
CE QUI PARTICIPE
À LA CONSTRUCTION
ET À LA SAUVEGARDE
DE LA MAISON COMMUNE

Le paradoxe tient au fait que notre développement, justifié par ce que nous nommons le « modèle libéral », repose sur l'initiative et l'enrichissement individuel et non pas – non plus – sur la solidarité communautaire, telle qu'elle s'imposait dans les sociétés « holistes » au sein desquelles chacun participe à la communauté, à partir de son rôle propre, de son charisme et de son activité.

Communauté, mémoire et espoir

La réflexion sur le bien commun est donc, par essence, une réflexion sur la construction de la communauté, avec sa mémoire et avec son devenir.

3. Cf. François, *Laudato si'*, n° 105.

Le commun – ou ce qui relève de l'« en commun » – s'oppose, on le comprend, au « repli individualiste » et la pensée du bien commun s'avère, de toute évidence, être en rupture avec un individualisme possessif et mortifère. C'est bien cet aveuglement du repli – corporatiste ou nationaliste – qui caractérise de nombreux raidissements politiques, hantés par la nécessité de penser et de vivre un nouveau type de développement, mais refusant la dynamique du partage, de la solidarité et de l'écologie intégrale. L'exigence du bien commun requiert en effet une limitation de la « mainmise » sur les biens, naturels et produits, sur les êtres et sur la vie elle-même. Envisager le bien commun demande de penser les conditions mêmes de la vie et de l'échange. Il s'agit donc d'une volonté personnelle et politique de justice sociale (partage des biens) et d'une promotion du droit, protecteur et garant d'avenir pour les générations futures. La dignité des personnes se décline en effet en droits humains, dans le contexte de la modernité. Mais, on le sait, il n'y a pas de droits sans devoirs mutuels : voilà un des défis de l'éthique du bien commun, en contexte de post-modernité. Nous n'existons vraiment que dans la rencontre et la considération mutuelle⁴.

ENVISAGER LE BIEN
COMMUN DEMANDE
DE PENSER LES
CONDITIONS MÊMES
DE LA VIE ET
DE L'ÉCHANGE

Il est chaque jour un peu plus clair que la terre, comme la mer et tout ce qu'elles contiennent ne sauraient appartenir à quelques-uns et être refusées à ceux qui habitent les mêmes lieux, partageant les mêmes besoins fondamentaux. Le commun a à voir avec le partage. Nous le savons pertinemment, l'alternative quant à l'avenir est claire : partager ou mourir. C'est vrai pour les ressources naturelles, pour les fruits que produit la nature comme pour les savoirs que nous nous transmettons. Le « paradigme technocratique »⁵ conduit les acteurs de l'économie – et les consommateurs que nous sommes – à instrumentaliser,

4. Cf. Bruno-Marie Duffé, « Les droits humains : une mémoire blessée et un espoir d'humanité, malgré tout », conférence inaugurale du Colloque international de l'Association des théologiens pour l'étude de la morale (ATEM), Université de Strasbourg, 5 septembre 2021, à paraître dans la *Revue d'éthique et de théologie morale*, Cerf, 2022.

5. Cf. *Laudato si'*, n° 105 sqq.

jusqu'à leur épuisement, les ressources, la terre, les vivants et les corps en vue de produire et d'avoir toujours plus, sans que, dans le même temps, une mise en commun des biens vienne réduire les inégalités entre les habitants de la planète. La théorie dite « du ruissellement » des richesses produites peut calmer, un instant, notre conscience inquiète et dédouaner les acteurs économiques, face aux révoltes sociales, à Paris, à Santiago du Chili, à Beyrouth ou à Bagdad (on sait comment elles sont étouffées dans d'autres capitales...). Mais elle ne permet pas d'échapper au questionnement : qu'avons-nous fait du bien commun et qu'allons-nous devenir si nous continuons à fractionner notre planète et notre communauté humaine entre ceux qui ont – de plus en plus – et ceux qui ne peuvent plus vivre sur leur terre ?

« L'intervention humaine sur la nature s'est toujours vérifiée, mais longtemps elle a eu comme caractéristique d'accompagner, de se plier aux possibilités qu'offrent les choses elles-mêmes. Il s'agissait de recevoir ce que la réalité naturelle permet de soi, comme en tendant la main. Maintenant, en revanche, ce qui intéresse c'est d'extraire tout ce qui est possible des choses par l'imposition de la main de l'être humain, ce qui tend à ignorer ou à oublier la réalité même de ce qu'il a devant lui. (...) De là, on en vient facilement à l'idée d'une croissance infinie ou illimitée, qui a enthousiasmé beaucoup d'économistes, de financiers et de technologues. Cela suppose le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète, qui conduit à la "presser" jusqu'aux limites et même au-delà des limites⁶. »

Ce que nous avons « en commun », c'est ce que nous avons reçu. Mais c'est aussi ce que nous voulons donner : ce qui nous a permis d'être et ce qui nous rend capables de grandir et d'espérer. Sur les murs de Bogota, au cœur de l'une de ces révoltes sociales, réprimées, par la torture et dans le sang, depuis avril 2021, dans le silence complice d'une opinion internationale résignée, on peut lire cette « profession de foi », écrite en lettres

6. *Laudato si'*, n° 106.

rouges : « Résister, c'est croire et croire, c'est grandir »⁷. Les jeunes générations, qui s'expriment dans ce type de profession de foi, demandent clairement que soient honorés leurs droits à l'éducation, à l'emploi, au logement et à une existence digne. Le « bien commun » met en jeu les possibles et les espoirs : cette dynamique des « capacités » qui, selon Amartya Sen, caractérise la force des plus pauvres⁸.

« RÉSISTER,
C'EST CROIRE
ET CROIRE,
C'EST GRANDIR »

Les religions, qui sont trop souvent renvoyées dans le champ ésotérique de leurs élaborations théologiques par les promoteurs d'une laïcité étroite et inquiète... alors même qu'elles sont souvent sollicitées, voire instrumentalisées pour justifier un ordre présenté comme « moral », ont une contribution déterminante à apporter dans cette réflexion sur « le bien commun ». Elles sont en effet, dans leur diversité même, une approche du cosmos : du rapport entre les éléments, les vivants et l'accomplissement de leur existence. Si les croyants vivent ce qu'ils disent, leurs religions participent à ce lien significatif entre la contemplation, l'action et la transmission du bien commun, ici entendu comme création, promesse et unité.

Le dialogue comme expression du bien commun

Trop souvent, dans les présentations que l'on propose de l'« enseignement social de l'Église » – expression plus juste et plus modeste que celle de « doctrine sociale de l'Église », qui évoque une pensée systématique, voire idéologique –, la référence au bien commun arrive un peu tard, comme un espoir ou un horizon quelque peu insaisissable. Cela tient sans doute à l'histoire même de ce principe et à la volonté de valoriser, voire survaloriser le principe premier de la « dignité irréductible de la personne humaine ». Il serait fort intéressant de considérer la recherche du bien commun comme une clé d'interprétation des autres principes constitutifs de cette « pensée sociale inspirée de l'Évangile », comme aimait à la définir Gabriel Matagrín, lorsqu'il présidait

7. Sur le mur d'une école populaire de quartier : « *Resistir es creer y creer es crecer* ».

8. Cf. Amartya Sen, *Development as Freedom*, New York, Alfred A. Knopf, 1999 et *L'idée de justice*, Flammarion, 2012 [2010].

la Commission sociale de l'épiscopat français, dans les années 1960. On pourrait alors penser le bien commun comme perspective de la dignité humaine, mais également comme signification ultime du principe de subsidiarité et de celui de la destination universelle des biens... On objectera avec raison que l'on ne met pas la main sur « le bien » et que « le commun » est inachevé, toujours en construction. Et donc le « bien commun » est toujours une espérance. C'est juste, mais l'éclairage de la dignité humaine, de la responsabilité et des biens partagés, avec cette visée du bien commun, offre à ces principes parfois compris de manière statique la dynamique d'une espérance. Il s'agit d'encourager ce qui est « en attente », au sein de la communauté humaine, par le regard, le dialogue et la mise en commun des biens reçus et construits. La dignité inaliénable de chaque personne rappelle alors que chacun porte en lui un charisme ou un talent, que les charismes sont différents mais complémentaires et que le sens de notre histoire repose sur la mise en commun de ce qui nous a été confié. Nous retrouvons ici la symbolique du corps selon saint Paul, dans sa double compréhension de différenciation et de solidarité entre les membres :

« Dieu a disposé le corps de manière à donner davantage d'honneur à ce qui en manque, pour qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais qu'au contraire les membres se témoignent une mutuelle sollicitude. » (1 Co 12, 24-25).

En soulignant la force du dialogue dans cette dynamique propre à un « bien commun en acte », on veut montrer que cette référence n'est pas réductible à une utopie : un lieu qui n'existerait pas mais dont on rêverait. Le bien commun est une action qui s'inscrit dans l'histoire : il est un défi au quotidien qui touche aussi bien les lieux de la connaissance que ceux de l'initiative, de l'échange et de l'innovation. En cela, il définit la mission qui n'est jamais réductible à un message porté, proposé ou annoncé mais qui engage l'être des croyants dans une manière de vivre et de rencontrer l'autre, dans une considération volontaire et délibérée.

Bien commun, *agapè* et bienveillance

On perçoit bien que l'horizon du bien commun, au-delà de la justice sociale

elle-même, est une relation de fraternité sociale qui ne saurait se réduire à une correction ponctuelle des effets pervers de la violence entre humains. Le bien commun est une exigence qui ne cesse de nous tenir en éveil : « Où est ton frère ? », comme le dit le premier livre de la Bible⁹ et encore : « À qui t'identifies-tu ? », comme le demande François en méditant la parabole du bon Samaritain¹⁰. Cette dernière question nous conduit à un mode de vie où nous demeurons en veille et en éveil pour l'autre et pour le devenir de la vie commune. Il y a urgence à veiller et à nous décider pour l'autre et pour les autres. Notre mode de vie et la pesanteur de nos habitudes peuvent en venir à nous faire perdre jusqu'à la notion même de bien commun. C'est bien ce que nous avons pu percevoir lors des dernières Conférences internationales sur le climat (COP) : il y a parfois la bonne intention mais il manque la décision de changer, la conversion. Le bien commun est une vigilance pour que le soin de la Terre et le soin des plus fragiles soit notre pensée première. Certes, le bon Samaritain consent à « faire le détour », pour offrir à l'homme blessé le soin et l'amitié qui sauvent et qui relèvent, ce que le fonctionnaire et le prêtre de la parabole répugnent à faire pour sauvegarder leur statut ou leur intégrité... Le bien commun nous conduit à prendre des risques mais c'est bien ce détour critique qui libère en nous l'initiative juste et l'« amitié sociale ». C'est sans doute parce que nous avons par trop séparé le bien commun comme accomplissement de l'amitié sociale et la décision politique dialoguée et partagée que nous avons, pour une part, perdu le sens d'un « avenir commun ».

LE BIEN COMMUN NOUS
CONDUIT À PRENDRE
DES RISQUES MAIS
C'EST BIEN CE DÉTOUR
CRITIQUE QUI LIBÈRE
EN NOUS L'INITIATIVE
JUSTE ET L'« AMITIÉ
SOCIALE »

« Reconnaître chaque être humain comme un frère ou une sœur et chercher une amitié sociale qui intègre tout le monde ne sont pas de simples

9. Gn 4, 9, cité par François, *Fratelli tutti*, n° 57.

10. *Fratelli tutti*, n° 64.

utopies. Cela exige la décision et la capacité de trouver les voies efficaces qui les rendent réellement possibles. Tout engagement dans ce sens devient un exercice suprême de la charité. En effet, un individu peut aider une personne dans le besoin, mais lorsqu'il s'associe à d'autres pour créer des processus sociaux de fraternité et de justice pour tous, il entre dans "le champ de la plus grande charité, la charité politique"¹¹. »

Le même texte de François liera les éléments de la présente réflexion en prenant appui sur la réflexion de Benoît XVI :

« Cette charité politique suppose qu'on ait développé un sentiment social qui dépasse toute mentalité individualiste : "La charité sociale nous fait aimer le bien

« LA CHARITÉ SOCIALE
NOUS FAIT AIMER
LE BIEN COMMUN
ET CONDUIT À CHERCHER
EFFECTIVEMENT
LE BIEN DE TOUTES
LES PERSONNES »

commun et conduit à chercher effectivement le bien de toutes les personnes, considérées non seulement individuellement, mais aussi dans la dimension sociale qui les unit."¹² »

Et François de ponctuer avec cette considération déterminante de ce

qui nous inscrit dans « le commun » de notre humanité :

« Chacun n'est pleinement une personne qu'en appartenant à un peuple, et en même temps, il n'y a pas de vrai peuple sans le respect du visage de chaque personne. Peuple et personne sont des termes qui s'appellent¹³. »

C'est parce que le bien dont nous parlons est le respect de la Terre et le respect du visage de chaque personne que nous pouvons penser « le bien commun » qui est, on le comprend, le « bien en commun » et la bienveillance d'un regard posé sur l'autre avec amour. ■

11. *Fratelli tutti*, n° 180. La citation, extraite de Pie XI, « Discours à la Fédération universitaire catholique italienne (18 décembre 1927) », a été souvent reprise, sous une forme abrégée : « la politique, forme la plus haute de la charité ».

12. *Fratelli tutti*, n° 182. Cf. Benoît XVI, *Caritas in veritate*, 2009, n° 2.

13. *Fratelli tutti*, *idem*.

Sur les usages politiques du passé

Valéry Pratt

« En tant que citoyens de ce pays, si nous prenons un intérêt au chapitre le plus noir de notre histoire [...], c'est avant tout dans la perspective critique de parvenir à certaines certitudes sur notre identité politique. »

Jürgen Habermas,

« Question d'index. Les Allemands et leur mémorial » (1999)

Nous assistons à la faveur de la pandémie en cours à une prolifération de discours sur le soi-disant monde d'après, discours dont on voit bien qu'ils ont déjà fonctionné comme des leurres. Cela ne nous empêche pas, à l'inverse et en vue des élections à venir au printemps 2022, d'assister en même temps à la prolifération de discours sur le monde d'avant, sur le passé, ce passé historique qui est le nôtre, plus ou moins récent. Là aussi, le risque du leurre est grand.

Il est même plus grand car si on ne connaît pas l'avenir, nous avons les moyens de connaître et d'étudier le passé, de comprendre l'histoire et de la mettre en perspective, de s'appropriier notre histoire et de la saisir de façon critique pour s'entendre sur ce que nous avons là en commun. C'est ce rapport à notre passé commun, ce désir d'histoire qui est à clarifier dans une démocratie afin de mettre au jour les conditions par lesquelles un investissement juste de

À PROPOS DE L'AUTEUR

Valéry Pratt est professeur de philosophie en classes préparatoires au lycée Berthollet à Annecy. Il est l'auteur de *Pour*

une philosophie du droit international (2018). Il dédie cet article à la mémoire de son collègue Samuel Paty.

CAR L'HISTOIRE N'EST PAS
UN MONUMENT DU PASSÉ
À COMMÉMORER, ELLE EST
NOTRE VIE POLITIQUE
SE FAISANT ET DESSINANT
NOTRE SOCIÉTÉ EN TANT
QU'ELLE CHERCHE À SE
CONNAÎTRE ELLE-MÊME
ET À SE PROJETER

ce qui nous relie à l'histoire
et de ce qui nous relie dans
le passé permettrait en effet
de penser le monde d'après
– celui qui est à venir dans la
mesure même où nous nous
donnons les moyens de nous
y imaginer ensemble.

Car l'histoire n'est pas un monument du passé à commémorer, elle est notre vie politique se faisant et dessinant notre société en tant qu'elle cherche à se connaître elle-même et à se projeter.

La France et son legs ambivalent

Si la France est coupable de crimes du passé, qu'il s'agisse de la traite et de l'esclavage, de la déportation des Juifs et de la collaboration, de la torture en Algérie, il nous revient d'assumer notre responsabilité et non de faire repentance, ou pire : de les nier ! Nous sommes les dépositaires dynamiques d'un tel legs, telle est notre mémoire vive. Nous tentons ainsi de nous réconcilier avec nous-mêmes.

Ce qui se joue dès lors, c'est notre capacité à nous penser comme un collectif, à agir comme tel, et donc à regarder l'histoire en face, comme un tout qui comporte tant cet héritage humaniste que nous pouvons revendiquer avec fierté et vouloir prolonger, que ces crimes inexcusables, crimes d'État que nous devons assumer et interroger de façon critique pour en cerner la vérité et nous en prémunir à l'avenir. Karl Jaspers donnait à l'Université de Heidelberg en 1946, au moment où se tenait le Procès militaire international de Nüremberg (du 20 novembre 1945 au 1^{er} octobre 1946), un cours sur la *Schuldfrage*, la question de la *culpabilité allemande*. Si la « culpabilité criminelle », expliquait-il, ne concernait que les accusés, tandis que la « culpabilité métaphysique » concerne tous les hommes, la « culpabilité morale » et la « culpabilité politique » visaient tout d'abord l'Allemagne et son peuple.

Ce n'est pas dénigrer l'idée de la France comme République que d'envisager, sinon d'endosser, une telle culpabilité morale et politique, du moins de réfléchir en termes de responsabilité morale et politique. Car oui, nous, citoyens français en 2022, avons à répondre non de crimes que nous n'avons pas pu commettre, mais de la commission de tels crimes par des structures institutionnelles liées à l'État français dont nous sommes tous partie prenante, dont nous sommes les continuateurs, tous capables de dire « l'État, c'est moi ».

En répondre c'est bel et bien répondre à la question de savoir qui nous sommes, d'où nous venons et ce que nous envisageons ensemble pour notre avenir. Qui voulons-nous être ? Qu'avons-nous en commun que nous héritons du passé et que nous devrions pouvoir lucidement juger pour instituer la forme de notre avenir ? L'État-nation a pu se constituer à la faveur d'une poussée d'abstraction, comme l'analyse le philosophe allemand contemporain Jürgen Habermas (né en 1929) : « S'appuyant sur une symbolique du peuple et sur la citoyenneté républicaine, [l'État-nation] a généré, à partir du tournant du XIX^e siècle, une forme abstraite de solidarité entre des personnes qu'aucune autre proximité ne reliait entre elles. » (*Euroscepticisme, Europe du marché ou Europe (cosmo)politique*, 1999)

La nation comme projet politique

Une nation n'est pas une naissance, elle n'est pas un sol dans lequel on planterait ses racines, elle n'est pas un sang qui nous irrigue tous de la même façon, elle n'est pas une identité ethnique commune, elle n'est pas un éthos qui nous concentre. Bref, nous n'avons pas à avoir de rapport transcendant à elle car elle est d'abord un projet politique immanent qui a pris la forme historique de l'État-nation garantissant l'égalité de tous face à la loi.

Plus rigoureusement, une telle forme politique, qui reste toujours à construire et à reconstruire, prend le nom d'État de droit démocratique. L'État de droit se fonde sur les droits de l'homme et leur valeur constitutionnelle, la Déclaration de 1789 n'étant pas seulement un héritage historique mais un ensemble de « principes » dont la constitutionnalité est affirmée depuis

que le préambule de la Constitution fait partie du bloc de constitutionnalité (décision n° 71-44 DC du Conseil constitutionnel, 16 juillet 1971).

Cet État de droit est démocratique dès lors que ces droits permettent et garantissent notamment la liberté d'expression en tant qu'elle est constitutive de la souveraineté du peuple qui se construit dans la délibération politique. C'est-à-dire que la démocratie est irréductible à l'expression des citoyens dans le vote, et que la souveraineté n'est pas une donnée substantielle constitutive du peuple, elle n'est que la forme de l'exercice de leurs droits par les citoyens. Cette expression est un moment important et solennel, mais la vie politique démocratique est continue, et les débats que nous menons, en vertu de cette liberté d'expression que nous nous reconnaissons mutuellement, sont des débats qui convoquent et critiquent l'histoire tout en mobilisant les droits que nous héritons de cette même histoire mais que nous faisons effectivement nôtres, que nous exerçons jusqu'à les critiquer aussi pour les remettre en perspective.

C'est le cas par exemple de l'égalité pour tous dans le mariage ou encore la question de savoir si un droit à mourir dans la dignité a un sens. Sans oublier,

LA DÉMOCRATIE
EST IRRÉDUCTIBLE
À L'EXPRESSION
DES CITOYENS
DANS LE VOTE

exemple évocateur de la manière dont les droits peuvent être réécrits, complétés et tournés vers l'avenir, la Charte de l'environnement (qui elle aussi fait partie du bloc de constitutionnalité depuis sa promulgation et sa publication en mars 2005),

qui stipule en son article premier : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » ; ce qui engage la question du climat et la nécessité pour l'État de garantir aux citoyens une lutte effective contre le réchauffement climatique. Il faut en faire un droit opposable.

Les citoyens, acteurs de leur futur

Dans un tel État de droit démocratique, les citoyens de la République française peuvent et doivent donc se constituer comme acteurs de leur futur en vertu de

droits qu'ils se reconnaissent mutuellement et qui rendent possible leur souveraineté, soit la maîtrise de leur destin collectif dans la mesure où c'est encore possible au seul niveau de l'État-nation, dans un monde où le marché et les crises sont mondialisés, où les structures politiques dépassant le niveau national sont multiples (l'Union européenne, les engagements internationaux de la France, etc.). Alors il est évident qu'un tel collectif de citoyens doit pouvoir s'entendre sur son propre désir d'histoire, sur sa propre capacité à vouloir assumer cette histoire et à se projeter avec elle dans un monde politiquement complexe.

C'est ce que Habermas appelle la *Selbstverständigung* ou la *Selbstvergewisserung*, soit l'entente critique sur ce que nous sommes et avons à être, la conscience réflexive de notre identité historique en tant que sujet politique collectif. Il s'agit pour nous de nous mettre d'accord sur notre horizon historique et notre projet politique.

De comprendre une fois encore d'où nous venons et où nous allons ensemble. De clarifier notre héritage et de penser collectivement, dans la délibération, notre legs. Le philosophe de l'École de Francfort souligne ainsi en effet que « en lieu et place des auto-interprétations religieuses ou métaphysiques, c'est désormais l'histoire qui devient le medium à travers lequel les civilisations et les peuples forgent l'assurance de leur identité (*Selbstvergewisserung*) » (*Droit et démocratie*, p. 112).

IL S'AGIT POUR NOUS
DE NOUS METTRE D'ACCORD
SUR NOTRE HORIZON
HISTORIQUE ET NOTRE
PROJET POLITIQUE.
DE COMPRENDRE UNE FOIS
ENCORE D'OÙ NOUS VENONS
ET OÙ NOUS ALLONS
ENSEMBLE

Assurer notre identité aujourd'hui, ce n'est pas accéder à une quelconque substantifique moelle de la France, à une soi-disant identité nationale lestée de sa propre idée de la nation France, c'est assumer ce qui rend possible un regard critique sur notre histoire, regard qui ouvre sur un avenir qui nous libère du poids trop lourd que nous avons tendance à lui attribuer. Il ne s'agit ni de s'enraciner, ni de se déraciner, mais de comprendre ce qui rend notre

histoire lisible aux yeux non seulement de notre sentiment patriotique mais de tout sentiment élargissant ce patriotisme aux principes auxquels nous sommes attachés, principes dépassant le cadre national, et l'ouvrant donc à des perspectives politiques qu'on appellera post-nationales.

Pour une histoire européenne de la France et une histoire mondiale de l'Europe

Cet attachement est clairement énoncé dans le préambule de la Constitution de la Cinquième République : « Le peuple français proclame solennel-

CHAQUE CITOYEN
FRANÇAIS EST
UN CITOYEN EUROPÉEN,
ET DOIT POUVOIR EN
OUTRE SE DÉCENTRER
JUSQU'À SE PENSER
COMME CITOYEN
DU MONDE

lement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946. » Et cet attachement est ouvert car les droits et les principes prétendent à l'universalité. Après

tout, chaque citoyen français est un citoyen européen, et doit pouvoir en outre se décentrer jusqu'à se penser comme citoyen du monde.

Il faut donc aussi réinscrire notre histoire dans une histoire européenne, car le rôle de Vichy est bien un rôle dans la « destruction des Juifs d'Europe » selon la formule de Raul Hilberg ; et dans une histoire mondiale, car le rôle de la France est bien un rôle dans l'histoire de l'impérialisme colonial et de la traite au niveau mondial, ce qui autorise à parler avec Pétré-Grenouilleau « d'histoire globale ». Autrement dit, il s'agit de provincialiser la France en Europe et l'Europe dans le monde pour avoir un rapport décentré à notre propre histoire. Dans la continuité des Lumières, et de Kant, ayons l' « idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique ! ». En cela, il ne s'agit pas seulement de se projeter dans une histoire mondiale de la France, mais de penser son histoire européenne tout en pensant une histoire mondiale de l'Europe (et non une histoire européenne du monde !).

Ainsi seulement l'histoire nationale pourra-t-elle acquérir ses nouvelles lettres de noblesse, cette noblesse venant d'un avenir rendu possible par une inscription de notre histoire dans un héritage européen à faire nôtre dans la mesure même où nous devons toujours chercher à vouloir y contribuer, non tant pour construire un peuple européen que pour instituer une souveraineté européenne au-delà de l'État-nation et avec lui, elle seule pouvant nous rendre notre liberté. Et dans le même mouvement, qui est un mouvement de souveraineté partagée des citoyens nationaux et des peuples européens, inscrire l'histoire de l'Europe dans l'histoire du monde pour rendre possible la reconnaissance pleine et entière, partagée elle aussi, des victimes de cette histoire et nous responsabiliser quant à la possibilité de faire valoir une cosmo-politique.

Une telle politique de citoyenneté mondiale oblige la France, l'Europe, au regard de leur histoire, à faire valoir les droits de tout homme en tout lieu du monde. Il s'agit, pour le dire à la manière de Habermas, d'avoir une compréhension dynamique de notre propre histoire, de notre Constitution. Un enseignement vif de l'histoire, une éducation riche à la vivacité de notre passé, tant dans ses lumières que dans ses noirceurs, sont essentiels pour nous mettre à la place de ceux qui ont mené les révolutions, rédigé nos déclarations de droits.

Ainsi nous serions à même d'adopter une perspective critique dans un espace public où les discussions doivent permettre de produire la légitimité non du passé, mais de l'avenir en tant qu'il nous aide à vivre avec ce passé – sans vouloir à tout prix, fût-ce à celui de la vérité, le faire passer. ■

UNE TELLE POLITIQUE
DE CITOYENNETÉ
MONDIALE OBLIGE
LA FRANCE, L'EUROPE,
AU REGARD DE LEUR
HISTOIRE, À FAIRE
VALOIR LES DROITS
DE TOUT HOMME EN
TOUT LIEU DU MONDE

Enseigner l'histoire : quel récit commun ?

Dominique Santelli

Depuis un peu plus d'une trentaine d'années maintenant émerge la question, sans cesse réactualisée, de l'enseignement des questions sensibles de l'histoire de France. Accompagnant en cela les débats autour des questions de mémoires, dont l'actualité semble se faire chaque jour plus pressante, des programmes scolaires sont soumis à l'interrogation d'une société tout entière invitée à scruter les contenus d'enseignement de l'histoire, afin d'y voir occultations, manquements, amnésies nationales.

À regarder rapidement cette actualité mémorielle en plein renouvellement, on serait tenté d'y voir une authentique révolution, ou au moins une rupture avec le passé de la discipline historique et de sa place dans l'école française. Depuis la parution du livre de Suzanne Citron, *Le Mythe national*¹, c'est le roman national qui semble fragilisé, remis en cause et réévalué sous un nouveau jour.

1. Suzanne Citron, *Le Mythe national*, éd. ouvrières, 1989. Rééd. 2007, revue et augmentée, L'Atelier.

À PROPOS DE L'AUTEURE

Dominique Santelli est historienne, co-responsable du Département sur les religions à l'école de l'ISTR (Institut de sciences et de théologie des religions) de Marseille.

L'histoire au collège

Pourtant, les programmes d'histoire des collèges en France, contrairement à ceux de l'école primaire uniquement consacrés à l'histoire de France, semblent se montrer attentifs à la diversité des héritages de l'histoire et à la pluralité des histoires de l'humanité. En effet, ils s'ouvrent à d'autres civilisations anciennes et introduisent des thèmes tels que les traites négrières, l'esclavage, la colonisation ou l'histoire de l'immigration. Ces programmes semblent donc s'éloigner d'une histoire enseignée ethno-centrée, chronologique et promouvoir des savoirs ouverts sur une histoire plus globale qui soit celle de toutes et tous.

Si l'histoire de l'esclavage et de la colonisation est dorénavant enseignée, elle l'est toutefois avec ses caractéristiques « scolaires ». Les populations colonisées sont décrites de façon homogène (pauvres, peu civilisées, passives). Elles sont constituées d'une petite minorité d'assimilés participant un peu au pouvoir colonial et d'une forte majorité de paysans illettrés à l'exception notable de l'Émir Abd El-Khader. Et enfin, cette vision est rompue au moment de la décolonisation où la population indigène, cette population opprimée devient alors une population rebelle, dangereuse.

En ce qui concerne l'histoire de l'immigration en France, sujet sensible car il rencontre un débat existant au sein de la société, elle a été introduite en classe au regard de la recherche universitaire de ces trente dernières années afin de construire une histoire commune. Une histoire qui au lieu d'être renvoyée à la dimension individuelle, serait rendue à sa visibilité historique commune, nationale et universelle. Une histoire qui ne serait pas l'histoire des immigrés eux-mêmes mais bien de la nation elle-même, dans la longue et complexe construction de la société française depuis deux siècles au moins.

L' HISTOIRE
DEL' IMMIGRATION EN
FRANCE A ÉTÉ INTRODUITE
EN CLASSE AU REGARD
DE LA RECHERCHE
UNIVERSITAIRE DE CES
TRENTE DERNIÈRES ANNÉES
AFIN DE CONSTRUIRE
UNE HISTOIRE COMMUNE

Le devoir d'histoire

On le voit, c'est rarement une perspective de commune humanité – et donc d'histoire commune – qui préside à l'approche des populations réduites à l'esclavage, colonisées ou migrantes.

Ainsi, traites négrières, esclavage, colonisation, immigration... sont objets de débats au sein de la société, débats dont les programmes scolaires de ces dernières années sont porteurs par la reconnaissance qu'ils soulignent des « mémoires plurielles ». Ce qui prévaut dans l'histoire enseignée est d'assurer la convergence des mémoires multiples vers une mémoire porteuse d'une identité commune. Pour éviter la confrontation toujours renouvelée entre la mémoire nationale et les mémoires des minorités, l'histoire enseignée dispose d'un outil, inscrit dans le sens nouveau assigné au patrimoine. Plutôt que la conservation d'acquis immuables sur lesquels reposerait la mémoire nationale,

c'est ce qui se transmet qui fait lien, et mémoire, dans une construction commune.

CE QUI PRÉVAUT DANS
L'HISTOIRE ENSEIGNÉE
EST D'ASSURER LA
CONVERGENCE DES
MÉMOIRES MULTIPLES
VERS UNE MÉMOIRE
PORTEUSE D'UNE
IDENTITÉ COMMUNE

En se saisissant « des » mémoires, les programmes scolaires actuels imposent l'étude de l'altérité, non pas dans la perspective d'un devoir de mémoire, mais par devoir d'histoire. « Dans un État

de droit et une nation démocratique, c'est le devoir d'histoire et non le devoir de mémoire qui forme le citoyen. Car l'histoire, si elle est fidèle à sa vocation, implique distance, remise en cause des stéréotypes et surtout débat et diversité des points de vue. Elle préserve du manichéisme et du simplisme, générateurs de haine et d'intolérance. Elle apprend la lucidité et l'esprit critique qui mettent à l'abri des illusionnistes². »

2. Philippe Joutard, « La tyrannie de la mémoire », in *L'Histoire*, n° 221, mai 1998.

Le devoir d’histoire qui impose questionnement, critique des sources, rigueur méthodologique à la lecture du passé semble devoir être le rempart le plus efficace contre la dérive mémorielle et ses dangers.

Le rôle de l’histoire enseignée est ici essentiel. Il est de transmettre le résultat des travaux les plus récents et de présenter le discours historique et les méthodes de l’histoire en contrepoint aux excès de la mémoire. L’« histoire enseignée ne peut même naviguer qu’en tirant les bons bords entre deux caps : celui d’une connaissance scientifique mieux assurée de l’événement lui-même ; celui de son inscription plus précise dans des enjeux passés et présents plus larges qui l’englobent, lui donnent sa pleine dimension, une cohérence plus plausible et obligent à travailler “grand angle” en prenant toute la hauteur souhaitable³ ».

LE RÔLE DE L’HISTOIRE
ENSEIGNÉE EST ICI
ESSENTIEL. IL EST
DE TRANSMETTRE LE
RÉSULTAT DES TRAVAUX
LES PLUS RÉCENTS ET DE
PRÉSENTER LE DISCOURS
HISTORIQUE ET LES
MÉTHODES DE L’HISTOIRE
EN CONTREPOINT AUX
EXCÈS DE LA MÉMOIRE

Quant à la prise en compte des « autres histoires », sans être une fin en soi, elle doit être l’occasion pour les élèves de mieux connaître leur histoire et par là même de les faire accéder à la complexité du monde dans lequel ils vivent. ■

3. Jean-Pierre Rioux, « Sur l’enseignement de la guerre d’Algérie », in Mohamed Harbi, Benjamin Stora, *La guerre d’Algérie*, Robert Laffont, 2004.

Vivre ensemble à La Tronche

Bertrand Spindler

La Tronche est une commune de 6 700 habitants, où depuis 80 ans sont nées 160 000 personnes, car elle a, sur son territoire, le Centre hospitalier universitaire. La Tronche fait partie de la Métropole Grenoble-Alpes et elle est limitrophe de la ville de Grenoble, dont elle était le principal faubourg il y a cent ans. En bordure de la rivière Isère, La Tronche a aussi une partie de son territoire en montagne, dans le Parc naturel régional de Chartreuse. Tradition hospitalière, diversité des paysages, diversité des habitants, poids d'une grande ville proche, mais aussi proximité avec les habitants que permet une ville de taille moyenne.

Maire de La Tronche depuis 2014 et réélu en 2020, de couleur divers gauche et écologiste, je suis venu à l'engagement politique par la vie associative, où j'avais pris des responsabilités et découvert que je pouvais écouter et rassembler, et que cela me plaisait. Ingénieur dans un centre de recherche, je suis devenu maire et conseiller métropolitain, ce qui occupe bien ma retraite professionnelle depuis 2015.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Bertrand Spindler est maire de La Tronche depuis 2014 et réélu en 2020, de couleur divers gauche et écologiste. Il est aussi conseiller métropolitain.

Il était ingénieur dans un centre de recherche et il est à la retraite depuis 2015. Il est venu à l'engagement politique par la vie associative, où il avait pris des responsabilités.

Se mettre dans le bain

C'est peut-être à la piscine municipale que la mixité sociale est la plus grande, et aussi la moins visible : l'uniformité du costume de bain exigé dans le règlement intérieur, au-delà des règles d'hygiène, est un puissant facteur d'intégration, et il faut la conserver malgré les tentatives anti-républicaines répétées pour y échapper. Même les gens du voyage sont présents à la piscine, en invisibilité. Cependant, les piscines privées fleurissent sur les coteaux : la mixité s'arrête là. Il y a l'école publique ensuite, bien sûr, qui joue son rôle d'intégration et de creuset mélangeur, malgré l'échappatoire des écoles privées. Et les clubs sportifs, évidemment, pour les enfants, mais aussi pour les parents qui accompagnent et participent à la vie associative.

Aller au-delà de l'entre-soi

Pour les événements culturels, il est plus difficile de sortir de l'entre-soi, malgré les initiatives pour mettre l'art dans la rue, et malgré l'accueil régulier des classes à la Bibliothèque municipale et à la salle de spectacles. Il en va de même pour la vie associative et la

participation citoyenne. À quelques jours d'intervalle, dans le même parc public, une séance de cinéma en plein air accueille quarante personnes, puis le feu d'artifice de la

LA FÊTE NATIONALE
RESTE ÉTONNAMENT
UN MOMENT DE FRATERNITÉ
LARGEMENT PARTAGÉ

Fête nationale six cents personnes. La Fête nationale reste étonnamment un moment de fraternité largement partagé. Autre événement populaire : le vide-grenier, où l'espace public est envahi, mis en commun, par le plus grand nombre, avec des échanges marchands de très petites sommes.

Il faut toujours rester attentif aux contradictions qui peuvent se faire jour dans l'usage des espaces publics : végétaliser, utiliser des matériaux à base de bois pour les parcs publics ou les jeux d'enfants ne doit pas aller à l'encontre de la mixité des usages. Les contemplatifs de la nature doivent cohabiter avec les joueurs de boules.

Il y a des ensembles d'habitants qui ne se croisent que rarement. Les élus municipaux doivent savoir être à l'intersection de ces ensembles, ou plutôt faire leur réunion. La loi impose 25 % de logements sociaux, mais au-delà de la loi, il y a l'éthique de solidarité, et la politique de mixité sociale. Le marché immobilier tire les prix des logements vers le haut, dans un contexte de manque de logements et de forte attractivité de notre ville. La conséquence est que la classe moyenne ne peut plus se loger, et c'est un obstacle à l'harmonie sociologique d'une commune : les gens sont trop riches pour l'attribution des logements sociaux, trop pauvres pour la location ou l'achat au prix du marché. La taxe d'habitation est supprimée, seuls les propriétaires payent un impôt local, et c'est un frein à l'intérêt partagé pour la vie publique. Quel intérêt commun, quelle citoyenneté partagée alors, si seule une minorité concourt aux ressources de la collectivité ?

Le difficile vivre-ensemble

Ce qui est partagé assez largement, c'est ce qu'on appelle le sentiment d'insécurité. La crainte des atteintes aux biens et aux personnes. Mais les plus riches ont les moyens de protéger leurs biens et la demande de protection vient d'abord des quartiers d'en-bas.

Une autre crainte est celle de la densification des constructions, nécessaire pourtant pour arrêter l'étalement urbain à l'échelle globale, et pour limiter le flux des automobiles. Même si le maire reçoit aussi des demandes de nouveaux logements sociaux. Il faut aussi signaler, en positif et en espérance plutôt qu'en crainte, une volonté de plus en plus partagée d'agir pour le climat. Mais quand on a très peu pour vivre, le discours de la sobriété n'est pas audible. On ne peut pas agir pour des transitions qui accroissent les inégalités.

La participation aux élections locales se réduit. Les communes cherchent la martingale pour la remplacer par la participation citoyenne, avec des chartes de participation. Un des points cruciaux est d'identifier les parties prenantes, et certaines de ces parties prenantes ne viennent jamais aux réunions publiques. Il faut donc aller au contact. On constate comment les citoyens

longtemps indifférents finissent par se révolter, et ce sont les Gilets jaunes, sans perspectives politiques. Les partis politiques sont désertés. Les associations peinent à élargir leur recrutement, ou renouveler leurs bénévoles. Les citoyens experts permettent tout de même qu'une vision partagée, une vision commune, émerge, au-delà de la défense personnelle de son jardin, de sa maison, de sa rue. Les églises, les paroisses se vident aussi. Ce ne sont plus des mouvements de masse.

Provoquer un cercle vertueux de l'intégration

Mais les vieux proverbes disent qu'un peu de sel de la terre suffit à donner du goût au monde. On connaît bien ce cycle vertueux de l'intégration : des paroissiens accueillent des réfugiés chez eux, les aident dans le parcours d'intégration. Les communes et les Centres communaux d'action sociale prennent le relais, logent dans un hébergement d'urgence, scolarisent les enfants. Puis la demande d'asile est acceptée, un travail est trouvé, un logement social attribué. Le parcours résidentiel et le parcours d'intégration se poursuivent, accompagnés par les bénévoles. Il n'y a pas que des paroissiens qui s'engagent, mais beaucoup en sont.

Il faut citer aussi les réseaux informels de solidarité avec les personnes âgées ou les personnes seules, ou les familles qui aident un de leur membre en perte d'autonomie. Aspects souvent méconnus de la vie sociale, que l'on découvre souvent fortuitement. Il faut aussi écouter les infirmières qui vont à domicile chez tout le monde, les coiffeuses, les commerçants, les postières, les agents communaux, toutes ces personnes qui ont un savoir primordial sur tous les milieux.

Le maire d'une commune représente des habitants très divers ; il dirige une équipe à l'image des habitants. Il ne s'ennuie jamais. Il rencontre beaucoup de gens très divers et les écoute. Les personnes très âgées lui racontent le passé et la mort qui ne veut toujours pas venir. Les enfants le reconnaissent et le saluent quand il passe dans la rue sur son vélo, et cela le touche toujours. ■

Tisser du lien à Marseille

Équipe Mission de France de Marseille

Dans une ville cosmopolite comme Marseille, quel commun entrevoir ? Notre équipe se propose de mettre en avant ce qu'elle peut en observer dans les différents lieux où elle est engagée. Nous sommes six en équipe de mission : quatre habitent dans ce qu'on appelle « les quartiers nord » et deux dans la campagne, près de Brignoles (Var). À Marseille, Vincent est prêtre et travaille comme assistant de vie auprès de personnes âgées et isolées dans « les cités », Benoît est prêtre et ingénieur dans une petite entreprise qui conçoit et installe des centrales solaires, Martine est très engagée dans l'association Zébedée qui accueille des personnes en précarité, Christophe, prêtre, enseigne à l'Institut catholique de la Méditerranée et est actif dans les relations entre chrétiens et musulmans. De leur côté, Isabelle, sophrologue, et Vincent, maître de chais, sont aussi engagés avec des personnes en précarité et dans l'accueil de migrants.

Le constat de multiples fractures

En pensant au commun à Marseille, on s'oriente rapidement vers deux lieux symboliques qui vibrent dans l'âme de tout Marseillais : le stade Vélodrome et la basilique Notre-Dame de la Garde. Quels que soient la religion, le niveau

À PROPOS DES AUTEURS

Ils sont prêtres ou laïcs : Vincent, Benoît, Martine, Christophe, Isabelle et Vincent font partie de l'équipe de la Mission de France « Marseille nord ».

social, les origines ou les tendances politiques, le peuple marseillais ressent un attachement particulier à ces deux emblèmes de sa cité.

Mais au-delà de ce regard un peu rapide, on constate que la ville est traversée par de nombreuses fractures, des fractures qui s'élargissent ces dernières années. Le témoignage de cette professeure d'un collègue d'un quartier du XV^e arrondissement plante le décor : en demandant à des élèves d'une classe de 4^e s'ils connaissaient quelqu'un(e) qui ne soit pas musulman(e), ceux-ci ont répondu à l'unanimité par la négative.

Dans cette ville, l'éclatement domine, dans l'habitat tout d'abord. Il y a bien sûr la fracture entre les quartiers nord et les quartiers sud. Mais même au-delà de ce clivage, nous percevons une tendance à la « ghettoïsation » ou à l'« archipélisation ». Cette tendance est favorisée par un réseau de transport en commun organisé de telle manière que les communications entre le nord et le sud ne soient pas faciles (pour aller de l'un à l'autre, les itinéraires sont longs et complexes). Cela traduit une volonté politique d'organiser ce clivage, ou du moins de ne pas chercher à le résorber.

DANS CETTE VILLE,
L'ÉCLATEMENT DOMINE,
DANS L'HABITAT
TOUT D'ABORD.
IL Y A BIEN SÛR
LA FRACTURE ENTRE
LES QUARTIERS NORD
ET LES QUARTIERS SUD

Malheureusement, l'Église de Marseille n'est pas indemne de ces clivages. Les différences sociologiques se traduisent aussi par un cloisonnement des secteurs pastoraux. Les communautés chrétiennes se rencontrent peu, et les prêtres diocésains ne se bousculent pas pour venir dans les quartiers nord... Les paroisses de ces quartiers sont beaucoup moins fréquentées que celles des quartiers sud, d'où des ressources financières beaucoup plus faibles.

Le manque de soin accordé à l'espace public est un autre symptôme d'une perte du sens d'un commun, essentiel à une cité : gestion catastrophique

des déchets par la métropole, incivilités urbaines récurrentes. Détériorer les espaces partagés participe à une détérioration du commun. Si l'espace partagé n'est plus hospitalier, alors chacun se replie sur son intérieur.

Quelques initiatives permettent de tisser du lien

Néanmoins, nous pouvons témoigner de lieux où le commun se construit, où l'on apprend à s'écouter, à discuter en échangeant des arguments. Ce

NOUS POUVONS TÉMOIGNER
DE LIEUX OÙ LE COMMUN
SE CONSTRUIT, OÙ L'ON
APPREND À S'ÉCOUTER,
À DISCUTER EN ÉCHANGEANT
DES ARGUMENTS

sont de petits lieux où des rencontres individuelles sont possibles, pas forcément des grand-messes.

Tout d'abord dans l'enseignement catholique. L'Église a

en effet fait le choix de maintenir des établissements catholiques dans des quartiers majoritairement musulmans. À travers le réseau des assistant(e)s en pastorale scolaire (APS), un dialogue se crée dans ces établissements autour des cultures et des religions. L'Église de Marseille propose également des formations pour apprendre la culture et la religion de l'autre. Apprendre à connaître l'autre, à ne pas avoir peur de le rencontrer est en effet une des premières étapes de la construction du commun.

Dans le même ordre d'idées, le groupe imams-prêtres se réunit depuis plus de dix ans pour tisser des liens entre des responsables de communautés religieuses catholiques et musulmanes de Marseille. Tous les ans, une journée réunit entre 300 et 400 chrétiens et musulmans pour un temps convivial d'échanges spirituels. Ces liens entre religions se sont également développés à l'occasion du congrès de l'UICN (Union internationale de la conservation de la nature) qui s'est tenu en septembre 2021 à Marseille. Cet événement et les différentes manifestations qui ont eu lieu autour ont été un formidable moteur pour renforcer les relations, notamment entre catholiques et protestants.

L'écologie est en effet un facteur fédérateur. Dans le Var, impulsé par la chambre d'agriculture, un réseau d'agriculteurs soucieux de la dépollution des sols s'est peu à peu étendu à d'autres agriculteurs et responsables politiques (ils étaient cinq au départ, treize aujourd'hui, et ça continue de croître). Il a produit un changement de culture et de mentalité dans la perception de leur responsabilité sur un commun précieux : l'eau.

La rencontre de l'autre différent passe aussi par le travail. Les grandes entreprises et les « start-up » présentes sur la métropole permettent un brassage de populations d'origines, de religions, d'âges, de classes sociales différentes, qui se côtoient quotidiennement et participent ensemble à un projet commun ou traversent des crises. Cette diversité est reconnue et vécue positivement dans certaines entreprises.

Des lieux existent aussi pour recréer du lien avec des personnes isolées, exclues. L'association « Zébedée, libre avec l'Autre » œuvre pour des personnes en situation de précarité en proposant des temps forts de fête, des ateliers artistiques, des sorties culturelles et des temps spirituels. Chaque composante de la personne est prise en compte, afin qu'elle puisse retrouver une image valorisante d'elle-même et apporter sa part à la vie commune, dans une démarche citoyenne et une plus grande attention à la vie de la collectivité. Le réseau des « Accorderies » s'inscrit également dans ce projet de redonner à chacun une place et une valeur dans l'organisation d'échanges de services. L'Accorderie permet de tisser ce maillage sur les quartiers, les territoires. Oser avoir besoin de l'autre, demander de l'aide ou venir en aide, favorise cet apprivoisement de nos différences et donne de l'élan au commun, du goût pour avancer ensemble.

OSER AVOIR BESOIN
DE L'AUTRE, DEMANDER
DE L'AIDE OU VENIR
EN AIDE, FAVORISE
CET APPRIVOISEMENT
DE NOS DIFFÉRENCES
ET DONNE DE L'ÉLAN
AU COMMUN, DU GOÛT
POUR AVANCER ENSEMBLE

Le commun, pourquoi et comment ?

Tous ces exemples nous amènent à souligner l'importance du commun et à travailler aux conditions qui le permettent pour répondre aux défis de notre temps.

La responsabilité des décideurs politiques est cruciale pour cela. Malheureusement, des discours clientélistes cherchent plutôt à diviser qu'à rassembler autour d'un projet et d'un avenir communs.

Nous témoignons que le commun est un enrichissement pour tous ceux et toutes celles qui acceptent de se laisser déplacer là où ils n'avaient pas prévu d'aller. Cela nous invite à apprivoiser la différence de l'autre, par des rencontres interpersonnelles et non

LE COMMUN EST UN
ENRICHISSEMENT POUR
TOUS CEUX ET TOUTES
CELLES QUI ACCEPTENT
DE SE LAISSER DÉPLACER
LÀ OÙ ILS N'AVAIENT
PAS PRÉVU D'ALLER

par de grands rassemblements.

Ce temps est nécessairement long, où chacun accepte de traverser des hauts et des bas.

Depuis ses origines, Marseille s'est construite par l'apport de

populations très différentes. Ce brassage a fait émerger une ville à la culture particulière, riche de sa diversité. Cet héritage de l'histoire nous donne des raisons d'espérer en l'avenir. ■

Du commun en prison

Jean-François Penhouët

Le souvenir de ma première célébration à la Maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, en 2007, est resté vif en ma mémoire. Je n'avais jamais senti ailleurs à ce point la présence, presque charnelle, d'une véritable communauté, particulièrement au moment de la prière pénitentielle en silence, de la prière universelle jaillie spontanément et très incarnée, au moment du geste de paix, de la communion, dans le silence impressionnant à certains moments comme dans la beauté des chants exécutés à plusieurs voix. Une communauté assez disparate quand même sociologiquement : les personnes détenues, une équipe extérieure d'animation liturgique, les aumôniers, la communauté des religieuses dont le charisme est la présence en détention tous les jours et moi qui venais pour la première fois. La liturgie fait du commun ; la liturgie construit un corps, le Corps du Christ, l'Église.

Les communs en prison

Le commun en prison ? C'est d'abord l'espace, limité, très limité, qu'on doit pratiquement toujours partager avec quelqu'un : la cellule (9 m²) souvent à deux ou trois ; la cour de promenade où l'on s'entasse : proximité,

À PROPOS DE L'AUTEUR

Jean François vient de terminer une mission de treize années en aumônerie de prison dont six au niveau national.

Il réside à Pontigny (Yonne) et il est actuellement membre de l'équipe de la Vallée du Serein. Il s'est formé à la Justice restaurative.

promiscuité, où l'on n'est jamais seul physiquement mais où on peut l'être terriblement moralement. Proximité des corps, des odeurs, des bruits, des cris. Violence de contraintes, des plus petites, mesquines, jusqu'à la plus grande : la privation de liberté.

Le commun, c'est encore la nostalgie du dehors avec les mots qui font rêver : liberté, argent, amour, enfants, maison, travail mais aussi, pour d'autres, business rémunérateur, sexe à gogo, trafic, fringues, grosse voiture... L'avenir fait rêver au retour de tout cela, quand on a encore la force de se projeter.

Le commun, c'est le croisement, sur un espace restreint et contraint, de personnes qui, à l'extérieur, ne se rencontreraient peut-être jamais : des hommes et des femmes de toutes langues, peuples, races, religions, âges,

LE COMMUN, C'EST LE
CROISEMENT, SUR UN
ESPACE RESTREINT ET
CONTRAIT, DE PERSONNES
QUI, À L'EXTÉRIEUR,
NE SE RENCONTRERAIENT
PEUT-ÊTRE JAMAIS

cultures, couleurs. Le peuple de la Pentecôte ou de l'Apocalypse ! Peuple des personnes détenues contraintes d'être là, marquées majoritairement par la culpabilité des actes qui les ont conduites en prison, en attente ou en exécution d'une

peine dont elles ne comprennent souvent pas le sens. Mais, sur ce territoire contraint, on croise aussi beaucoup d'autres personnes qui appartiennent au « monde libre » : enseignants, soignants, associatifs, avocats et enquêteurs, sans oublier personnel pénitentiaire et aumôniers des sept cultes reconnus.

L'Église et l'Évangile là où on ne les attend pas !

« L'Église, là où on ne l'attend pas ! » pour reprendre un slogan, légèrement modifié, de la Mission de France. Oui, dans cet univers si spécial, on peut croiser des aumôniers, souvent des femmes, avec une croix discrète ; un prêtre ou un religieux en habit ; un rabbin bien reconnaissable ; un lama bouddhiste ; des Témoins de Jéhovah en costume cravate impeccable, un prêtre orthodoxe, l'imam... Beaucoup de monde, au nom de Dieu, sur peu d'espace !

Qu'ont-ils en commun, tous ces aumôniers ? Je crois pouvoir dire qu'ils sont là parce qu'ils pensent que la dignité d'un homme ou d'une femme n'est pas effacée par le crime qu'il ou elle a commis, fût-il le plus horrible, et qui l'a conduit ici. Il est intéressant de noter que dans ce monde carcéral l'interreligieux se voit et s'expérimente avant de se dire et de s'explicitier. C'est un lieu où l'Église vit du commun avec les autres religions sans qu'on puisse l'accuser de relativisme !

Les chrétiens sont présents dans la diversité de leurs Églises, tant chez les personnes détenues que chez les aumôniers. « L'Évangile, là où on ne l'attend pas ! » : c'est bien ce trésor commun que nous avons dans nos diverses confessions et religions qui fait que des aumôniers s'engagent dans cette mission. C'est un signe fort posé par nos Églises chrétiennes, un signe œcuménique dont nous pouvons nous réjouir ! L'Évangile, nous ne venons pas l'apporter de l'extérieur, mais reconnaître les traces de la présence du Christ qui nous y a devancés !

Archipélisation ou communion ?

L'origine ecclésiale des aumôniers catholiques comme protestants est de plus en plus diversifiée : les évangéliques sont jeunes et en pleine expansion ; il peut arriver de croiser, en détention, des soutanes ou habits religieux très stricts chez les jeunes catholiques, ce

qui ne pose aucun problème par rapport à la laïcité, l'administration pénitentiaire le sait bien. Les mouvements charismatiques fournissent des aumôniers laïcs en nombre, généreux et inventifs. La multiplication des « Parcours Alpha-Prisons »,

initiative œcuménique, bouscule le corps des aumôniers habituels, plutôt issus des paroisses conciliaires, de l'Action catholique, des prêtres ouvriers... Alors, serons-nous amenés à vivre des situations « amicalement parallèles » comme l'écrivait un ancien vicaire général de la Mission de France, Jacques Pelletier, pour ne pas nous faire de mal ? L'archipélisation de l'Église nous

L'ARCHIPÉLISATION
DE L'ÉGLISE NOUS
GUETTE-T-ELLE NOUS
AUSSI EN AUMÔNERIE
DE PRISON ?

guette-t-elle nous aussi en aumônerie de prison ? Mon successeur au National, Bruno Lachnitt, diacre permanent du diocèse de Lyon, a livré, lors de sa première réunion de région en PACA, des réflexions que je vous partage bien volontiers. Il disait :

« La crainte de la division peut toujours nous conduire à la tentation de redouter la diversité. Mais l'Église, c'est précisément vivre la diversité sans qu'elle soit cause de division : c'est ce qu'on appelle la communion. La tentation serait de remplacer la communion par l'uniformité pour préserver l'unité, mais ce ne serait qu'une unité de façade. Il importe donc de fonder notre unité sur ce qui nous réunit plus fort que ce qui nous sépare, de cultiver ce qui nous fait frères, et le plus fondamental théologiquement de ce qui nous réunit, c'est notre commune condition de pécheur pardonné. Qu'est-ce qui fonde la communion entre nous au sein de l'Aumônerie catholique des prisons ? Le Christ ? Certes, mais l'histoire de l'Église montre assez que cette affirmation ne suffit pas, qu'elle peut même être la cause de beaucoup de divisions tant on peut mettre des choses différentes sous le même mot. Saint Vincent de Paul disait : "Ne vous occupez pas des prisonniers si vous n'êtes pas disposés à devenir leur sujet et leur élève !" Se mettre à leur école, ce n'est assurément pas apprendre à couper des barrettes de shit ou à démarrer une voiture sans les clés ! Mais, c'est consentir à nous laisser dépouiller de nos identités, de nos sécurités, de notre assurance pour entrer avec eux dans un compagnonnage où nous nous mettons ensemble à l'écoute de la Parole. Je crois que ce qui fonde la communion entre nous, ce qui forge ce "sentir commun" au-delà de toutes nos différences ou divergences, c'est que nous consentons à nous laisser altérer par cette réalité des rencontres en détention. Grâce à Dieu, après plusieurs années d'expérience, nous ne sommes pas tout à fait les mêmes qu'en commençant. Cette expérience est celle de la rencontre du Ressuscité. C'est là le socle de notre communion. » ■

Gilets jaunes : la vulnérabilité et le mépris

Jean-Yves Constantin

Les Gilets jaunes ont fait du commun pour protester contre un manque de commun.

Une organisation syndicale essaie de réunir des personnes afin de mettre en commun des expériences de terrain et de réfléchir aux solutions possibles pour changer, améliorer, permettre de vrais changements, pour une reconnaissance et un respect meilleur des personnes, promouvoir une vie sociale, permettre un mieux-vivre. Dit autrement, à partir d'un commun d'expériences au travail, une réflexion commune est mise en œuvre afin d'agir en commun.

Le mouvement des Gilets jaunes a pris le mouvement syndical à contre-pied. Le lieu de la réflexion commune devenait le rond-point en présence de personnes d'horizons politiques allant de l'extrême-droite aux mouvement radicaux de gauche, sans oublier l'anarchisme. L'organisation à partir de la délégation devenait suspecte, tous devaient avoir la parole et autorité... Ceci

À PROPOS DE L'AUTEUR

Jean-Yves Constantin est prêtre de la Communauté Mission de France. Originaire de Normandie, il a été ouvrier agricole, curé de paroisse et il s'est inscrit dans la pastorale des migrants

et dans le dialogue interreligieux successivement dans le Lot-et-Garonne et dans les Bouches-du-Rhône. Il a des engagements professionnels, syndicaux et associatifs.

est un raccourci, mais c'est en partie ainsi que ce mouvement a été perçu, au moins dans ses débuts. Il a aussi été perçu comme une contestation des moyens et des personnes en place dans les organisations, notamment syndicales. Ces slogans « tous à la poubelle » ont été mal vécus par les militants. D'où une compréhension difficile, particulièrement au départ du mouvement.

Gilets jaunes et syndicats : des constats partagés

L'analyse syndicale et un certain nombre de constats faits sur les ronds-points étaient pourtant partagés.

Depuis quelque temps des mesures législatives étaient prises en demandant des efforts à la population. Dit comme cela, nous dirions : c'est une logique audible. Mais à l'examen, les efforts demandés aux plus petits revenus, aux personnes en fragilité, étaient disproportionnés : quelques cotisations en plus (minimes, vous n'allez donc pas ergoter !), quelques remboursements en moins, quelques droits au chômage en moins, quelques allocations logement

LES MESURES LÉGISLATIVES
ÉTAIENT PRISES AVEC
UN RESENTI DE MÉPRIS
FACE AUX CONTESTATIONS

et droit à la CMU diminués, quelques droits syndicaux diminués, des contrats de travail précarisés... cette liste s'est allongée. Dans le

même temps, les efforts demandés ne semblaient pas toucher avec la même force les personnes ou les entreprises avec de plus hauts revenus. De plus, les mesures législatives étaient prises avec un ressenti de mépris face aux contestations et aux alertes qui se faisaient entendre.

Le bulldozer législatif avance, chante beau merle !

Moi, citoyen, je disparaissais devant ce bulldozer qui utilise un langage instruit, habile. C'est ma personne qui disparaît, qui est méprisée. Et, en plus, il m'est demandé de faire des efforts au moment même où de grands noms, de grandes fortunes semblent continuer de briller et de fleurir ! Ce mépris ressenti a été violent. D'autant plus violent que l'entreprise et l'État indiquent qu'il faut évoluer, lâcher la certitude d'être employé longtemps dans le même lieu, que la modernité c'est d'évoluer, de changer... Mais pour les

personnes avec de faibles revenus, le mirage de la modernité promu à longueur d'écran de télé et de centres commerciaux, fait rêver d'autre chose que de précarité, de revenu rogné petit à petit...

L'État, garant d'un vivre-ensemble, semble non seulement absent, mais, pire, il semble avoir pris parti.

La prise de parole

Un sentiment de vulnérabilité commune s'est fédéré, et un autre aspect de la modernité a pris le dessus. Les personnes pouvant s'exprimer elles-mêmes, elles l'ont fait, en jaune, sur les ronds-points. Elles ont voulu être entendues, abattre le mépris, être prises en compte dans leur être... dans leur spécificité. Une des fragilités du mouvement, peut-être, est que l'addition de spécificités ne fait pas automatiquement du commun.

POUR LES PERSONNES
AVEC DE FAIBLES
REVENUS, LE MIRAGE
DE LA MODERNITÉ PROMU
À LONGUEUR D'ÉCRAN
DE TÉLÉ ET DE CENTRES
COMMERCIAUX, FAIT
RÊVER D'AUTRE CHOSE
QUE DE PRÉCARITÉ,
DE REVENU ROGNÉ PETIT
À PETIT...

Les services publics, un commun malmené

Depuis un bon nombre d'années deux phénomènes se sont déployés de façon presque inexorable : un certain nombre de services publics ferment leurs bureaux d'accueil, et, d'autre part, les démarches administratives doivent se réaliser de façon dématérialisée.

Les statistiques nous disent que (en 2019) 17 % de la population est touchée par l'illectronisme. À l'intérieur de la population globale, ce chiffre augmente largement lorsque le niveau de revenu baisse et lorsque l'âge augmente. Par exemple, 64 % des plus de 75 ans et 41 % des personnes sans diplôme ne se sont pas connectées au cours de l'année 2019, une personne sur quatre ne sait pas s'informer sur Internet, les régions rurales sont plus facilement touchées par les zones blanches ou le non-accès au haut débit. Ces points de repère, et d'autres sans doute, indiquent des sources de vulnérabilité,

d'exclusion. Cette exclusion est qualifiée trop souvent par des expressions « ne sait pas faire... », « est dans l'incapacité de... ». Ces expressions intègrent quasiment toujours le poids d'une erreur, d'un manque de savoir, d'une incapacité qualifiant l'individu d'« incapable ». Ce n'est pas la machine ou le processus mis en place qui est questionné, c'est l'individu qui est « incapable ». Et, dans ce cadre, la personne reste seule, en peine, avec sa démarche qu'elle ne sait pas mettre en œuvre. Ceci entraîne une frustration et pèse lourd face à ce qui devient alors « le système aveugle et méprisant ».

La disparition d'un certain nombre de services, de guichets, a fini par alerter. En réponse, est né « France Service ». L'État accorde une subvention à un organisme porteur qui s'engage à mettre en place un « France Service » recevant le public afin de résoudre l'ensemble de ses démarches administratives. Mettre en place un tel service demande un partenariat : Régime général d'assurance maladie, Mutualité sociale agricole (MSA), Mairie, Poste, Pôle emploi... afin

FRANCE SERVICE
APPORTE UN RÉEL
SERVICE POUR
ENTENDRE LES
BESOINS ET AIDER
À LA RÉOLUTION
DES DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES
ET DES DIFFICULTÉS

de pouvoir recevoir le public (qui avait été abandonné par la fermeture des guichets !). France Service apporte un réel service pour entendre les besoins et aider à la résolution des démarches administratives et des difficultés. La solution proposée a le grand mérite de mettre en commun des compétences complémentaires pour répondre aux besoins exprimés. Dommage qu'en pre-

mier réflexe la solution ait été de fermer les guichets d'accueil, c'est-à-dire de laisser chacun se débrouiller seul face à lui-même. Le résultat presque mécanique de cette manière de faire a été d'augmenter la vulnérabilité sociale. Pas étonnant si, ensuite, il y a du ressenti, des explosions sociales.

La responsabilité des médias

Il ne faudrait pas oublier d'analyser, de comprendre le rôle des médias. Les médias ont souvent pris une posture de commerce « en vendant des minutes

d'attention », de dénonciation, d'enquête à charge. C'est un de leurs rôles, certes, mais pourquoi ont-ils oublié leurs autres rôles possibles ? Les médias aidant à l'analyse, au recul devant les événements sont plus discrets. Le journalisme de solution, parlant des personnes et des lieux qui apportent des solutions, n'est pas fréquent, et peu promu. Les médias envoient un miroir dépressif du paysage social. Rien de positif n'apparaît, rien de positif ne semble pouvoir apparaître.

LES MÉDIAS ENVOIENT
UN MIROIR DÉPRESSIF
DU PAYSAGE SOCIAL.
RIEN DE POSITIF
N'APPARAÎT, RIEN
DE POSITIF NE SEMBLE
POUVOIR APPARAÎTRE

Cette vulnérabilité et ce mépris ressentis par nombre de personnes en fragilité a engagé ce mouvement de révolte, parfois avec une violence

sidérante. Le système écrase. La révolte semble la solution. Et comme le mépris est fortement ressenti, l'expression de l'exaspération est frappante. La protestation a globalisé tout « le système ». L'émotion a souvent pris le pas sur l'analyse.

Les personnes avaient et ont un besoin vital de pouvoir exister, de pouvoir se faire entendre afin de faire face aux difficultés, aux épreuves qu'elles rencontrent. Ceci même si, pour une part, elles se sont enfermées, piégées, dans le consumérisme. Le populisme peut surfer sur une modalité de protestation, pour autant il n'a pas de perspectives politiques, de perspectives de mise en commun autres que la protestation. Paradoxalement, la démarche synodale engagée par le pape François pourrait aider à trouver un marcher-ensemble, des chemins possibles d'un vivre-en-commun. ■

Communs, justice et écologie

Élisabeth Letz

« Heureux les pauvres de cœur, le Royaume des Cieux est à eux ! »
Certes, mais sur notre terre, qu'est-ce qui est à eux ?

Un constat très rude

La moitié de l'humanité vit avec moins de cinq euros par jour pendant que 1 % possède la moitié de la richesse totale et produit le double d'émissions polluantes que cette moitié la plus pauvre¹. Un « touriste spatial » consomme en dix minutes plus d'énergie qu'un des plus pauvres pendant sa vie entière ! Un milliard d'humains qui n'ont rien, pas même ce qui est vital, de l'eau potable, un toit, du travail ou de la terre pour nourrir leur famille... Et qui sont les premières victimes du bouleversement climatique : inondations, sécheresses, feux, crues, tempêtes, hausse des prix alimentaires... sans aucune ressource pour s'en protéger ou s'y adapter ? Parmi eux, les femmes et les filles sont encore plus touchées par la pauvreté ou menacées par les impacts de la crise économique ou d'une catastrophe climatique.

1. Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman, *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*, Seuil, 2022.

À PROPOS DE L'AUTEURE

Élisabeth Letz est une militante de l'écologie politique, engagée depuis 50 ans pour la préservation des ressources dans une perspective de justice sociale. Professionnellement,

elle a développé une association sur les énergies renouvelables. Elle est membre de l'équipe Colibris à Grenoble.

Chez nous, un promoteur de centre commercial s'achète l'espace public, au mépris des règles d'urbanisme, fruit d'un long travail d'élaboration collective : l'argent lui permet tout ! Quand le taux de pauvreté de la commune est bien plus élevé que la moyenne...

et les habitants trop préoccupés de survivre au quotidien pour se mobiliser. Il ose même s'afficher « We are Green Boosters »² ! Alors que, cette année, 60 % des Français disent ne pas vouloir céder à l'incitation à acheter des produits inutiles lors du *Black Friday* : enfin !

NOUS AVONS ÉMIS DES GAZ À EFFET DE SERRE, PRODUIT DES DÉCHETS, NUCLÉAIRES, PLASTIQUES ET AUTRES, QUI PORTENT MAINTENANT ATTEINTE AUX CONDITIONS DE LA VIE HUMAINE POUR DES MILLIERS D'ANNÉES

Nous nous trouvons à un point très singulier de l'histoire de la Terre : en 150 ans, nous avons consommé des énergies fossiles qui ont mis des millions d'années à se former et nous avons émis des gaz à effet de serre, produit des déchets, nucléaires, plastiques et autres, qui portent maintenant atteinte aux conditions de la vie humaine pour des milliers d'années. Un grand nombre d'espèces disparaît rapidement et nous semblons oublier que, dans la biodiversité, l'espèce humaine n'est qu'une espèce parmi d'autres. Une espèce que nous osons qualifier d'intelligente, alors qu'aucune autre espèce vivante n'agit autant dans le sens de sa propre destruction, comme on vient encore de le voir à la dernière COP 26.

Des prises de conscience

Dans ce monde fou, des voix s'élèvent comme celle du pape, dans les encycliques *Laudato si'* et *Fratelli tutti*, où il dénonce la prévalence d'une logique de marché fondée sur le profit, la culture du déchet, qui en vient souvent à concerner les êtres humains eux-mêmes, et l'appropriation des biens communs. La propriété privée n'est pas un droit absolu, mais doit avoir une fonction sociale³.

2. « Nous faisons avancer le vert. »

3. François, *Laudato si'*, 2015, n° 16, 20, 22, 43, 93 ; *Fratelli tutti*, 2020, n° 95, 120, 123, 124, 188.

Les communs, c'est tout ce qui nous est donné, d'abord la vie que nous avons « en commun » avec l'ensemble du monde vivant et puis tout ce qui est nécessaire à la vie, l'air, l'eau, la lumière, la terre et la semence pour la nourriture et l'ensemble des ressources du sous-sol.

Toutes ces richesses, matérielles ou non, nous avons à les partager, à les mettre au service des autres. Personne ne devrait pouvoir se les approprier, encore moins les breveter. De même que tout ce dont nous héritons.

Pour Gaël Giraud, l'expérience chrétienne est une des ressources spirituelles, parmi d'autres, où nos sociétés sont fondées à puiser l'imagination créatrice pour instituer des communs comme autant de réponses à la crise multiple sous-jacente aux catastrophes écologiques contemporaines.

François, reprenant le pape Jean-Paul II, rappelle que « Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne »⁴. Tous enfants de Dieu, nous sommes un seul peuple de frères et de sœurs, nous formons une seule communauté humaine, sur une planète unique aux ressources limitées. Certains se les approprient à leur seul profit, croyant et voulant faire croire que consommer plus rend plus heureux.

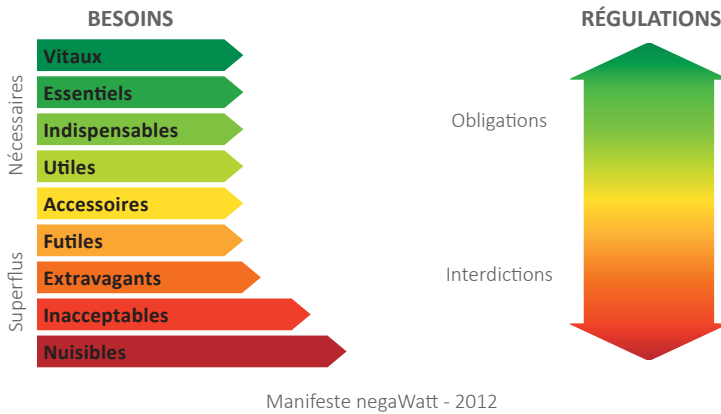
Les communs, une notion centrale qui questionne

Gaël Giraud définit les communs comme toute ressource partagée, matérielle ou immatérielle, dont les règles pour en prendre soin sont soumises à une délibération continue.

Tous les êtres humains, chacun d'entre nous, a des besoins que l'on peut classer selon leur nécessité suivant le schéma ci-contre.

Mais qui va décider où se situent ces différentes limites ? Où serait le pouvoir d'interdire, qui se laisserait interdire de se payer ce dont il a envie et dont il a les moyens ?

4. Jean-Paul II, *Centesimus annus*, 1991, n° 31, cité dans *Fratelli tutti*, n° 120.



On aimerait imaginer une instance mondiale qui fixerait des règles et les ferait respecter. Une instance qui ferait exister le débat entre les citoyens du monde sur les biens communs à tous, comme l'évoque Gaël Giraud.

François, reprenant le pape Benoît XVI, demande « une réforme de l'Organisation des Nations unies comme de l'architecture économique et financière internationale en vue de donner une réalité concrète au concept de famille des Nations »⁵. Il appelle à promouvoir la force du droit sur le droit de la force.

Or ce n'est pas dans ce sens que vont les États qui dépensent des sommes colossales pour préparer la guerre, y compris par la vente d'armes, la France en étant le troisième vendeur dans le monde.

Questionner nos choix, à notre échelle

Qui suis-je pour avoir le droit de puiser à volonté de l'énergie des matières premières, de l'eau, de l'air, de laisser des déchets, aux dépens des autres êtres humains, actuels et futurs ?

Pour nous en ce moment, la question est de trouver des moyens de ne pas jeter des matériaux de déconstruction d'une partie de maison. Des matériaux éthiques

5. Benoît XVI, *Caritas in veritate*, 2009, n° 67, cité dans *Fratelli tutti*, n° 173.

sont en cours de création, qui permettent d'économiser les matériaux (souvent importés), d'éviter des déchets et de créer des emplois locaux, en plus de répondre un peu à la pénurie actuelle. Un moyen de mettre en œuvre la règle des 5 R pour limiter les déchets : refuser, réduire, réparer, réutiliser, recycler.

Qui suis-je, pour qu'en mon nom, on laisse des enfants, des femmes, des hommes, mourir par milliers de faim, de froid, de torture ou de noyade parce qu'on leur refuse le droit élémentaire de vivre, d'être considérés comme des êtres humains, comme nos frères ? La France oublie qu'elle a signé la Déclaration universelle des droits de l'homme, et on assiste à une surenchère d'excitation à la haine contre

l'étranger, l'autre, qui serait différent de « nous », dont il faudrait se protéger car il serait une menace.

LA FRANCE OUBLIE
QU'ELLE A SIGNÉ
LA DÉCLARATION
UNIVERSELLE DES
DROITS DE L'HOMME,
ET ON ASSISTE À
UNE SURENCHÈRE
D'EXCITATION À
LA HAINE CONTRE
L'ÉTRANGER

J'ai de plus en plus souvent honte d'être française, des choix faits par « la France » dans ces domaines, qui sont, pour moi, des choix de mort, bien loin du message de sa devise « liberté, égalité, fraternité ». La vie d'un Français n'a pas plus, ni moins, de valeur que celle d'un autre.

Agir collectivement et politiquement, une nécessité

Cela passe par une étape d'« éveil de nos consciences » aux choix que nous faisons, personnellement et collectivement, déjà amorcé pour certains, encore loin pour d'autres. Et débattre entre nous, citoyens de toutes sortes, sur le « bornage de l'ampleur des inégalités : d'un côté, par l'impératif de dignité – chaque individu doit avoir accès à des biens et services lui permettant d'être acteur de sa vie et de la société, d'exercer ses “capabilités” (Amartya Sen) –, de l'autre côté, par l'interdiction de nuire à autrui, un autrui qui s'élargit aux dimensions de la planète et aux générations futures »⁶.

6. . *Inégalités, un défi écologique ?* in *Projet*, février 2017.

Certes, d'autres polluent beaucoup plus que nous : la Chine épuise les ressources et pollue trop, mais chaque fois que nous achetons un produit qui vient de Chine, ou d'un autre pays, nous importons ces ressources et ces déchets, qui ne sont pas comptés dans les chiffres « vertueux » de la France.

Même sans faire de tourisme spatial, nous savons qu'il est urgent de changer radicalement (« en extirpant la racine ! ») notre mode de vie, nos activités et leurs conséquences sur les conditions de la vie humaine sur la terre, à la lumière de la classification de nos besoins.

Marie-Aleth Grard, membre de la CMdF et présidente d'ATD-Quart Monde, qui participe au Pacte pour le pouvoir de vivre, insiste :

« Il est absolument nécessaire de faire pression sur les pouvoirs publics si l'on veut qu'ils prennent les mesures indispensables pour parvenir à une justice sociale et écologique. »

« [Ils] ne bougeront que si le grand public se mobilise [...] pour

faire évoluer la vie de tous les citoyens sur ces deux plans, social et écologique, ensemble et dans le sens de la justice et de la fraternité. Dans le climat politique actuel et en vue des élections présidentielles et législatives, ceci est d'autant plus crucial⁷. »

« IL EST ABSOLUMENT
NÉCESSAIRE DE FAIRE
PRESSION SUR LES POUVOIRS
PUBLICS SI L'ON VEUT
QU'ILS PRENNENT LES
MESURES INDISPENSABLES
POUR PARVENIR À UNE
JUSTICE SOCIALE ET
ÉCOLOGIQUE »

Pour moi, par exemple, un revenu de base universel qui assure des conditions de vie décentes à tous est une façon de signifier que chacun compte, et que la société compte sur la contribution de chacun. Financé par une réforme fiscale, il permet, en plus de vivre libéré de l'angoisse du lendemain, d'avoir

7. <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/actualites/atd> (site consulté le 13 janvier 2022).

du temps libre pour soi, pour le service, pour l'engagement dans la société. Et de réduire sa consommation car, comme le dit François, « plus le cœur de la personne est vide, plus elle a besoin d'objets à acheter, à posséder et à consommer »⁸.

Thomas Piketty va encore plus loin : « Pour résoudre le défi énergétique et climatique, il faut réduire les inégalités, en instaurant un héritage pour tous, où chacun hériterait de 120 000 euros à 25 ans, financé par un vrai impôt sur la fortune. »

Alors, comment allons-nous faire exister des lieux d'émergence de l'imagination créatrice, des lieux de débats sur le niveau des besoins auquel nous accepterions collectivement de répondre pour l'ensemble de nos concitoyens et des citoyens du monde, au lieu de rester soumis au pouvoir de l'argent, à la recherche du profit pour quelques-uns ?

Nous sommes appelés à vivre la pauvreté évangélique comme nous le demande Gandhi : « vivre simplement pour que tous puissent simplement vivre » ; à faire résonner le cri de Martin Luther King : « vivons ensemble comme des frères sinon nous mourrons tous comme des imbéciles » ; ou

NOUS SOMMES APPELÉS
À VIVRE LA PAUVRETÉ
ÉVANGÉLIQUE COMME
NOUS LE DEMANDE
GANDHI : « VIVRE
SIMPLEMENT POUR
QUE TOUS PUISSENT
SIMPLEMENT VIVRE »

comme le disait Pierre Rabhi : « Il nous faudra bien répondre à notre véritable vocation qui n'est pas de produire et de consommer sans fin, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes⁹ ». ■

8. François, *Laudato si'*, n° 204.

9. <https://pierrerabhi.org/citations-sous-verbatim> (site consulté le 13 janvier 2022).

Les communs numériques

Guillaume Dieppedalle et Guillaume Roudier

Depuis plusieurs décennies, le numérique est la source d'un nouvel élan économique et fait l'objet de très nombreux investissements. Ce phénomène provoque d'importants changements culturels et permet des innovations technologiques toujours repoussées qui ambitionnent d'avoir un impact positif pour la société ou pour la planète. Si le numérique facilite la communication, la collaboration et la production, s'il contribue à créer du commun, ne peut-il être également un facteur de dissolution du temps et de nos identités ? Comment notre rapport à la vérité est-il interrogé ?

Les biens communs numériques

Selon sa propre définition, Wikipédia, leader de la mutualisation des connaissances sur le web, les biens communs numériques correspondent à « l'ensemble des ressources numériques produites et gérées par une communauté. (...) En raison de leur caractère facilement duplicable, les biens numériques sont, par nature, propres à une gestion partagée et collective ». Accès gratuit à l'information et à la culture, à des logiciels libres (c'est-à-dire dont le code de programmation est accessible aux développeurs), la collaboration est au centre de ces projets ouverts. Perçus parfois comme une alternative

À PROPOS DES AUTEURS

Guillaume ROUDIER est prêtre de la Mission de France, envoyé dans le continent numérique. Il travaille actuellement à Lyon dans une société

internationale de technologies. Il écrit avec son collègue Guillaume DIEPPEDALLE, diplômé de l'International Space University.

au capitalisme, ces modèles *open source* seraient, pour certains, une forme de continuité avec la tradition humaniste et ils nomment cette culture commune du numérique « humanisme numérique » au regard de sa portée universelle. Milad Doueïhi¹, historien des religions, le définit comme « le résultat d'une convergence entre notre héritage culturel complexe et une technique devenue un lieu de sociabilité sans précédent ». Pour le même chercheur, le numérique apparaît comme une civilisation à part entière. En effet, les Nouvelles Technologies de l'information et de la communication (NTIC) donnent

LE NUMÉRIQUE
APPARAÎT COMME
UNE CIVILISATION
À PART ENTIÈRE

la possibilité de créer des réseaux de production culturelle avec des personnes dispersées dans le monde entier en mutualisant des ressources. Ainsi, par exemple, de plus en plus de bases de données collaboratives émergent et sont accessibles librement (OpenStreetMap en matière de données géographiques, Open Food Facts pour les produits alimentaires ou encore Tela Botanica, véritable encyclopédie botanique collaborative).

Quand la science-fiction devient réalité

L'été dernier, l'entreprise Facebook, leader des réseaux sociaux dans le monde depuis vingt ans, a annoncé son intention de développer un univers virtuel autonome, parallèle à la réalité dans laquelle nous évoluons tous. Selon ses responsables, ce sont 10 000 emplois qui devraient ainsi être créés en cinq ans dans l'Union européenne. De nombreux films traitaient déjà de ces scénarios d'anticipation. Dans ces univers virtuels (ou « métavers² »), les utilisateurs peuvent interagir sous forme d'avatar comme le pratiquent d'ailleurs déjà certains *gamers* de jeux vidéo en ligne sous un casque de réalité virtuelle. Si ce n'est pas la technologie qui limite de telles évolutions, nous pouvons néanmoins nous interroger : avec de tels moyens engagés et un tel potentiel de déploiement à l'échelle mondiale, ces méta-univers seront-ils de nouveaux lieux communs ? Ces nouveaux espaces de rencontre virtuelle, ces mondes parallèles disposant de leurs propres lois ou de leur monnaie, sont-ils appelés

1. Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*, Seuil, 2011.

2. Monde numérique virtuel.

à agrandir notre réalité, ou participent-ils à accroître la fracture numérique et sociale qui divise déjà notre monde ? Si on en croit le film *Ready Player One* de Steven Spielberg : « Les gens vont dans l’Oasis pour pouvoir faire ce qu’ils veulent. Et ils y restent pour pouvoir être ce qu’ils veulent³. »

Algorithmes et vérité(s)

En évoluant sans cesse et rapidement, les technologies et les innovations numériques se sont immiscées dans nos vies quotidiennes. Mais à peine déployées, beaucoup semblent déjà obsolètes et doivent être renouvelées. Notre monde et nos systèmes

d’échanges se dématérialisent de plus en plus et de plus en plus vite.

Les algorithmes de calcul nous entourent et tendent à optimiser notre temps, nos déplacements, nos rencontres, notre information.

La puissance de ces calculs est telle

LES ALGORITHMES DE
CALCUL NOUS ENTOURENT
ET TENDENT À OPTIMISER
NOTRE TEMPS,
NOS DÉPLACEMENTS,
NOS RENCONTRES,
NOTRE INFORMATION

qu’elle transforme tout, parfois à notre insu. Ainsi progressivement notre valeur monétaire commune, l’or, tend à être remplacée en devenant « cryptomonnaie ». Les œuvres d’art deviennent des NFT (*Non-Fungible Token*, soit en français un « jeton non fongible »)⁴. Le rapport au réel devient alors autre, virtuel, puisque nous ne pouvons toucher ni les cryptomonnaies, ni ce premier sms vendu récemment plus de 100 000 euros. Les tournois de e-sport (comprendre jeux vidéo en réseau) sont en passe de supplanter l’économie du sport physique traditionnel. La pandémie et les confinements ont encore accéléré la numérisation de nos sociétés humaines occidentales. Reste que nous demeurons acteurs de ces produits numériques et pas uniquement des consommateurs. D’ailleurs, ces programmes et algorithmes ont besoin de développeurs, de vendeurs, de techniciens, de femmes et d’hommes pour qui le numérique est un vrai bien matériel.

3. *Ready Player One*, film de Steven Spielberg, 2018.

4. Forme numérique et non duplicable d’une création, à l’instar des cryptomonnaies comme le Bitcoin, qui utilise la technologie de la chaîne de blocs (*blockchain*).

Le télétravail et notre rapport à l'autre

Depuis le début de la crise mondiale de la Covid-19 et ses confinements, les entreprises ont massivement eu recours au télétravail. Elles ont eu besoin de délocaliser leur activité, renonçant à des locaux qui leur appartenaient ou qu'elles louaient, au profit des salons, cuisines ou chambres de leurs salariés. Beaucoup d'entre eux ont trouvé là, au début, un vrai confort, en économisant des heures de transport en commun, et une meilleure gestion de leur emploi du temps. Les réunions de travail se tenaient, et se tiennent encore, en visioconférence plutôt que dans une salle au centre des bâtiments de l'entreprise. Depuis, même si la crise perdure, la levée de certaines restrictions ne s'est pas accompagnée nécessairement d'un retour des employés à leur bureau : pourquoi ne pas économiser plus longtemps des coûts de fonctionnement ? Mais la collaboration et la concertation entre collègues et équipes ne peut pas se suffire de quelques réunions à distance. Le café chez soi peut avoir meilleur goût que celui de la machine du bureau, mais ce qui se joue là, en croisant ses collaborateurs dans le couloir, est essentiel : des regards, une parole imprévue, le sentiment de ne pas être embarqué seul dans une journée difficile. C'est donc bien notre rapport à l'autre qui est chamboulé et qu'il nous faut interroger en pensant le (télé)travail comme un commun.

Conclusion

De sa capacité à être mis au service de l'humain et des enjeux globaux de nos sociétés dépendra l'identification du numérique comme bien commun. Il devra alors répondre à plusieurs exigences éthiques comme le respect de la vie privée ou encore le maintien du lien social. Mais une telle identification nécessite aussi des dispositifs de discernement, de formation, de modération et d'animation afin de garantir son caractère ouvert, accessible, inclusif et collaboratif. Cela impose des moyens mais aussi une discipline de tous les membres de la communauté numérique afin qu'ils se perçoivent comme des contributeurs et non pas des consommateurs. Penser un tel développement requiert donc un engagement de chaque jour et sur la durée, en prenant nécessairement en compte que le monde dont il est question à travers le numérique, lui, est bien réel. ■

Un catholicisme en miettes

Bruno Dumons

Les observateurs du catholicisme français contemporain sont aujourd'hui unanimes pour considérer l'ampleur de la crise dans laquelle il s'est enfoncé depuis les années 1960. Pourtant, il fut un temps où « la France était la fille aînée de l'Église par sa fidélité catholique et son dynamisme missionnaire ». Ces propos sont ceux du président Jacques Chirac lorsqu'il est reçu par Jean-Paul II, le 20 janvier 1996. La formule était entrée dans le langage courant, un siècle auparavant, avec l'archevêque de Reims, le cardinal Langénieux, en 1896. Elle couronne un discours qui fait de la nation française celle qui s'est vouée le plus à la romanisation du catholicisme.

En effet, vers 1900, les trois-quarts des missionnaires catholiques, hommes et femmes, sont français. Ce pays, autrefois gallican, est devenu largement « ultramontain ». Malgré une séparation radicale et violente en 1905, il porte sur les autels de grandes figures de la sainteté comme le « Curé d'Ars » et la « petite » Thérèse de Lisieux, dont le rayonnement spirituel est mondial. Dans le même temps, la France est le porte-drapeau de l'Action catholique, notamment de la Jeunesse ouvrière chrétienne. Le congrès de 1937 à Paris,

À PROPOS DE L'AUTEUR

Bruno Dumons est historien,
directeur de recherches au CNRS.
Il est diacre du diocèse de Lyon.
Auteur de plusieurs ouvrages

spécialisés, il vient d'écrire un article
« Vers une américanisation
du catholicisme français » dans
la revue *Esprit* (novembre 2021).

avec ses dizaines de milliers de jeunes au Parc des Princes, témoigne d'une vitalité à toute épreuve.

De la rupture à la fragmentation

Pourtant, quelques années plus tard, les abbés Godin et Daniel, aumôniers jocistes, alertent l'opinion sur une France qui serait devenue un « pays de mission ». Dans leur livre célèbre *France, pays de mission ?* (1943), ils estiment que les paroisses ne seraient plus adaptées pour accueillir les jeunes des milieux populaires. Selon eux, il serait plus opportun de constituer en

SELON EUX, IL SERAIT PLUS
OPPORTUN DE CONSTITUER EN
PARALLÈLE DES COMMUNAUTÉS
CHRÉTIENNES SPÉCIFIQUES
POUR LES JEUNES ISSUS
DU MONDE OUVRIER

parallèle des communautés chrétiennes spécifiques pour les jeunes issus du monde ouvrier.

Cette « bombe dans l'Église de France » sera

suivie par une autre, celle de la carte du chanoine Boulard en 1947. C'est la première carte de la pratique religieuse dans la France rurale. Elle est devenue l'une des cartes les plus connues de l'histoire de France¹. Elle distingue trois niveaux de la pratique religieuse avec des « paroisses chrétiennes », des « paroisses indifférentes » et des « pays de mission ». Elle dévoile des régions très pratiquantes, d'autres plus tièdes et certaines détachées. Elle prend la mesure de l'étendue de la « déchristianisation » qui traverse cette nation alors considérée comme la « fille aînée de l'Église ». Les campagnes ne sont pas plus préservées que les villes.

L'historien Guillaume Cuchet a récemment repris ce dossier, en insistant sur le « tournant de 1965 » qui enregistre une rupture profonde de la pratique sacramentelle dans le catholicisme français. L'ampleur du processus suscite un débat passionné entre spécialistes universitaires, responsables pastoraux et militants d'Action catholique. On cherche des solutions de toutes parts.

1. Guillaume Cuchet, « La carte du chanoine Boulard », *L'Histoire*, 2018, p. 2-7.

On déploie des efforts considérables pour imaginer des pastorales adaptées à tous les milieux de la société française. C'est la fin de cette « civilisation paroissiale » encadrant la majorité des Français de la naissance à la mort, et par conséquent celle d'un catholicisme tridentin, déployé depuis le XVII^e siècle.

Ainsi s'achève un long cycle historique de « catholicisation » qui s'était étendu à tout l'Occident et au-delà, du concile de Trente à celui de Vatican II. Les travaux des historiens modernistes comme Jean Delumeau et François Lebrun ont confirmé durant la décennie 1980 cette hypothèse du « crépuscule du catholicisme tridentin »². Les historiens contemporanéistes ont repéré des moments de flux et de reflux (Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire), l'existence de trends séculaires comparables à des « Kondratieff religieux » (Yvon Tranvouez), l'intensité de la « crise catholique » entre 1965 et 1978 (Denis Pelletier).

LES TRAVAUX
DES HISTORIENS
MODERNISTES COMME
JEAN DELUMEAU ET
FRANÇOIS LEBRUN
ONT CONFIRMÉ DURANT
LA DÉCENNIE 1980
CETTE HYPOTHÈSE
DU « CRÉPUSCULE
DU CATHOLICISME
TRIDENTIN »

Cette dernière semble faire vaciller l'édifice ecclésial. Le catholicisme ne fait plus lien social. Il est « exculturé » de la société française qui est l'une des plus sécularisées en Europe et qui est soumise à un régime de laïcité parmi les plus radicaux. Les sociologues analysent ce processus de rupture comme « la fin d'un monde » (Danièle Hervieu-Léger). Il y aurait une fin comme il y a eu un début. Guillaume Cuchet a récemment décrit « l'effondrement » du monde chrétien d'aujourd'hui en faisant écho au livre de Marie-Françoise Baslez, historienne de l'Antiquité chrétienne, sur la christianisation du monde méditerranéen et occidental³.

2. Bruno Dumons, « Le temps du catholicisme tridentin s'achèverait-il ? Réflexions sur la "fin d'un monde" », *Revue Historique*, 2021, n° 697, p. 205-220.

3. Guillaume Cuchet, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien. Anatomie d'un effondrement*, Seuil, 2018 ; Marie-Françoise Baslez, *Comment notre monde est devenu chrétien*, CLD, 2008.

EN 1972, PLUS DE 80 %
DES FRANÇAIS SE DISAIENT
CATHOLIQUES ET 20 %
SE RENDAIENT À LA MESSE
CHAQUE DIMANCHE.
TRENTE ANS PLUS TARD,
ILS NE SERAIENT PLUS
QUE 4 À 5 % DE
« MESSALISANTS ».

Les conséquences en France sont abyssales. En 1972, plus de 80 % des Français se disaient catholiques et 20 % se rendaient à la messe chaque dimanche. Trente ans plus tard, ils ne seraient plus que 4 à 5 % de « messalisants »⁴. La moitié

d'entre eux auraient disparu depuis, avec seulement 1 à 2 % de pratiquants à ce jour. Aucun pays ne connaît un tel « effondrement » même si la baisse de la pratique concerne la plupart des pays occidentaux. Le catholicisme français est devenu une minorité religieuse reléguée au rang du folklore et de la patrimonialisation. Certains commentateurs, de sensibilité traditionnelle, ont affirmé que c'était de la faute à Vatican II (1962-1965) et de Mai 68. Le vent de la « nouvelle évangélisation » et l'élan de la « génération Jean-Paul II » n'y ont pourtant rien changé. Les résultats ont été pires.

Le politiste Yann Raison du Cleuziou a montré, à l'appui d'une solide enquête, combien le monde du catholicisme français s'est fragmenté en une pluralité de catégories autonomes et irréconciliables⁵. Certes, au lendemain de la Révolution française, le catholicisme s'était déjà partagé en deux courants de pensée, l'un « intransigeant », l'autre « libéral », pour interpréter le rapport à la « modernité ». Cette dualité s'est ensuite muée au XX^e siècle en une opposition entre « traditionnels » et « progressistes ». Celle-ci est désormais devenue obsolète au regard notamment de cette fragmentation de la sphère catholique qui résulte largement du processus d'« archipélisation » de la société française⁶.

4. Alfonso Pérez-Agote (dir.), *Portraits du catholicisme. Une comparaison européenne*, Rennes, PUR, 2012.

5. Yann Raison du Cleuziou, *Qui sont les cathos aujourd'hui ? Sociologie d'un monde divisé*, Desclée de Brouwer, 2014.

6. Jérôme Fourquet, *L'archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*, Seuil, 2019.

La faute de l'Église ou à la révolution anthropologique ?

Les raisons en sont multiples. En interne, l'institution ecclésiale tarde à se réformer, ce qui conduit certains catholiques à désertier les églises pour s'engager davantage au nom de leur foi sur le terrain caritatif et humanitaire (lutte contre la pauvreté, aide aux réfugiés et aux migrants). D'autres cherchent désespérément une « identité catholique », plus visible et plus militante, au sein d'un renouveau dit « charismatique » qui puise largement dans les ressources de l'évangélisme, réactivant les concurrences confessionnelles⁷.

Il en résulte un processus d'« américanisation » du catholicisme français, s'exprimant à travers trois tendances lourdes : la communautarisation qui génère des entités autonomes sans lien les unes aux autres ; la gentrification et la métropolisation qui se retrouve dans le dynamisme exclusif d'un catholicisme bourgeois et urbain au détriment de celui d'une France rurale et périphérique désormais à l'abandon ; l'hégémonie du conservatisme dans le paysage catholique⁸. Nombre de catholiques de la France des « territoires », comme l'on dit aujourd'hui, ne s'y retrouvent plus et se contentent au mieux de la « messe à la télé ».

L'INSTITUTION
ECCLÉSIALE TARDE
À SE RÉFORMER, CE
QUI CONDUIT CERTAINS
CATHOLIQUES À
DÉSERTER LES ÉGLISES
POUR S'ENGAGER
DAVANTAGE AU NOM
DE LEUR FOI SUR LE
TERRAIN CARITATIF
ET HUMANITAIRE

Enfin, en externe, une raison majeure tendrait à venir expliquer cette rupture devenue fragmentation. Elle supplanterait peut-être toutes les autres. C'est la révolution anthropologique à l'œuvre dans la société française et plus largement occidentale. Ses premières fissures dateraient des années 1950. Pour

7. Valérie Aubourg, *Réveil catholique. Emprunts évangéliques au sein du catholicisme*, Genève, Labor et Fides, 2020.

8. Bruno Dumons, « Vers une "américanisation" du catholicisme français ? », *Esprit*, nov. 2021, n° 479, p. 99-109.

les naissances, si la pratique de la limitation s'était imposée dès le XVII^e siècle, il est alors question de « régulation » (1951), de « contraception » (1969), d'« avortement » (1974) mais aussi d'« assistance médicale à la procréation » (2004).

Pour les unions, les mariages dont la très grande majorité sont célébrés à l'église en 1950, sont autorisés à être dissous par un divorce avec consentement mutuel (1975). Avec le changement de regard sur l'homosexualité, ils peuvent également concerner les personnes de même sexe grâce à la législation des années 2000 (PACS et Mariage pour tous). Les structures familiales en sont bouleversées et recomposées.

Pour les personnes âgées et dépendantes, la mise en établissement hospitalier (maison de retraite médicalisée : 1975) puis d'hébergement (EHPAD : 1997) devient presque systématique, faisant disparaître l'hospice et appa-

QUANT AUX MORTS,
LA MOITIÉ D'ENTRE
EUX SONT AUJOURD'HUI
INCINÉRÉS, UNE
PRATIQUE QUI TÉMOIGNE
DE LA « TRANSITION
FUNÉRAIRE » À L'ŒUVRE
DANS NOS SOCIÉTÉS
OCCIDENTALES

raître un nouveau mode de gestion de la vieillesse. Quant aux morts, la moitié d'entre eux sont aujourd'hui incinérés, une pratique qui témoigne de la « transition funéraire » à l'œuvre dans nos sociétés occidentales.

Il faudrait y ajouter la montée en puissance des « causes » écologiques (non pas environnementales) et animales, le développement des spiritualités du bien-être et du développement personnel.

Ainsi, toute l'anthropologie classique sur laquelle le christianisme s'était établi durablement depuis deux millénaires, se trouve fragilisée et déconstruite en quelques décennies. Par conséquent, le catholicisme (et les autres confessions chrétiennes également) doit faire face à une révolution anthropologique qui emporte tout sur son passage. Il en est l'une des premières victimes. Ainsi, Guillaume Cuchet s'interroge à juste titre : « Le catholicisme

a-t-il encore de l'avenir en France⁹ ? » Le coup de grâce semble avoir été porté par la publication du rapport de la CIASE (2021) dévoilant l'ampleur des abus sexuels qui ont été commis au sein de l'Église par des membres du clergé. Les dégâts sont gigantesques. L'effondrement sera-t-il comparable à celui de l'empire romain en Occident (476) ?

Esquisser une réponse ne relève plus de l'historien mais du croyant. Une espérance demeure possible en sortant de l'espace occidental. Le travail des missionnaires, religieuses du XIX^e siècle puis prêtres *fidei donum*, ont ancré la foi dans les populations autochtones des cinq continents tout en apportant des savoirs, une éducation, des soins médicaux et une aide humanitaire. Africains ou Asiatiques, Latino-Américains ou insulaires du Pacifique, tous ont accueilli l'Évangile comme une « nouveauté » qui change leur vie et leur représentation du monde, tel que cela fut le cas pour les premiers réseaux chrétiens en Méditerranée. Faire ou refaire l'expérience de cette nouveauté de l'Évangile permet d'ancrer la découverte de la foi au sein d'une personne, d'une famille, d'une culture ou d'une société. Dès lors, émerge la dimension ecclésiale avec le rôle de la prière et de l'action liturgique. Car le Christ est présent autour de son Église et de ses sacrements. Faire unité dans le champ du catholicisme passe par la centralité de l'eucharistie. La référence à la messe demeure prioritaire dans toutes les catégories de catholiques rencontrés par Yann Raison du Cleuziou. Observants ou conciliaires, même « les plus détachés finissent toujours par parler de la messe et de l'Église »¹⁰. C'est donc le Christ qui fait l'unité de ce peuple déchiré, aujourd'hui en miettes chez la « fille aînée de l'Église », mais qui a encore conscience d'exister et de célébrer ensemble la Pâque du Seigneur. ■

9. Guillaume Cuchet, *Le catholicisme a-t-il encore de l'avenir en France ?*, Seuil, 2021.

10. Yann Raison du Cleuziou, *op. cit.*, p. 189.

Promesses d'Église, la volonté de marcher ensemble

Dominique Quinio

L'élément déclencheur de la création de Promesses d'Église fut la *Lettre* du pape François au Peuple de Dieu, en août 2018. Le climat dans lequel ce message fut envoyé était, depuis plusieurs années déjà, alourdi par les révélations sur les crimes sexuels et toutes formes d'abus spirituels commis au sein de l'Église catholique. Le pape y dénonce le mal à la racine de ces abus : le cléricalisme, « une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église » de la part de clercs, certes, mais aussi de laïcs. « Il est nécessaire, concluait le pape, que chaque baptisé se sente engagé dans la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin. »

À la réception de cet appel, quelques responsables nationaux de mouvements ou d'associations d'Église se réunirent pour chercher ensemble une manière d'y répondre. Ce qui les unissait, c'était la même honte et la même colère devant les crimes commis et une même conception de leur responsabilité de baptisés dans la mission de l'Église. Ils avaient trois principes en tête : commencer par regarder au sein de leur propre mouvement la manière d'exercer l'autorité ; travailler à l'évolution de l'institution avec les clercs, avec les évêques, et non pas contre eux ; et enfin veiller à la diversité des membres.



À PROPOS DE L'AUTEURE

Dominique Quinio est journaliste. Elle est présidente des Semaines sociales de France et membre du CCNE (Comité consultatif national d'éthique).

Le temps de la reconnaissance

La première rencontre plénière, pour marquer cet attachement à un travail collaboratif, eut lieu dans l'hémicycle de la Conférence des évêques de France, à Paris. Il y fut bien question de la façon dont chacun des responsables vivait l'autorité dans son organisation et furent évoquées des pistes pouvant inspirer la gouvernance de l'Église. Il y avait, sans doute encore, de la part des autorités ecclésiales, de la défiance devant cette prise de parole organisée de laïcs en responsabilité. Peut-être quelques-uns avaient-ils en ligne de mire – du côté de laïcs qui pouvaient en rêver mais aussi d'évêques qui pouvaient le redouter – l'exemple du ZDK, le puissant comité central des catholiques allemands et le synode national en cours, outre-Rhin. L'initiative fut entendue. Promesses d'Église (le nom du collectif fut voté au cours de l'une des rares assemblées plénières qui put se tenir « en présentiel ») fut invité à se présenter devant l'Assemblée des évêques à Lourdes, en novembre 2019. Pour insister sur la diversité de cette alliance inédite, ce furent des responsables de la communauté de l'Emmanuel et du CCFD qui firent cette présentation à deux voix.

Le collectif, sans structure formelle, s'est doté d'une charte que les organisations souhaitant le rejoindre doivent signer. Près de 50 organisations en sont membres aujourd'hui, dont la Conférence des religieuses et religieux de France, signe là encore, avec la présence d'aumôniers des différents mouvements, que le projet est bien de travailler ensemble, clercs et laïcs. Deux évêques désignés par la CEF suivent les travaux. La charte précise que les membres ont pour volonté de « partager leurs pratiques, en s'inspirant mutuellement, en priant et célébrant ensemble, à l'écoute de la Parole de Dieu et de l'Esprit Saint ». Ils veulent témoigner que le pluralisme dans l'Église est une richesse pour tous ; ils travaillent à faire grandir la connaissance et l'estime mutuelles, à favoriser l'écoute

ILS VEULENT TÉMOIGNER
QUE LE PLURALISME
DANS L'ÉGLISE EST
UNE RICHESSE POUR
TOUS ; ILS TRAVAILLENT
À FAIRE GRANDIR
LA CONNAISSANCE ET
L'ESTIME MUTUELLES,
À FAVORISER L'ÉCOUTE
RÉCIPROQUE, NOTAMMENT
DE CEUX QUI N'ONT
PAS LA PAROLE DANS
L'ÉGLISE

réci-proque, notamment de ceux qui n'ont pas la parole dans l'Église. En résumé, ils souhaitent mettre en œuvre « une pratique tout entière synodale ».

Un site Internet, modeste, a été ouvert. Et des groupes de travail se sont mis en route, le premier autour de la synodalité, car il apparaissait que la volonté de « marcher ensemble », de respecter l'é-gale dignité de tous les baptisés et de favoriser une véritable écoute de chacun était une démarche préalable pour les autres chantiers : la place et le rôle des femmes, des jeunes, des plus pauvres et des périphéries, la formation des prêtres, l'ecclésiologie... Un atelier, mené par une personnalité non croyante spécialiste d'études de prospective, travaille sur la transformation institutionnelle de l'Église au regard des transformations de la société...

Le temps de la contribution

La publication du rapport de la CIASE sur les abus commis contre des mineurs et, en parallèle, le lancement du Synode sur la synodalité ont donné un nouvel élan à la démarche. Deux événements illustrent cette étape. La Conférence des évêques a demandé au collectif de présenter en 2022, au même titre qu'un diocèse, des recommandations pour le Synode. Et elle a invité les membres du comité de pilotage en tant que représentants de Promesses d'Église à Lourdes en novembre dernier.

Quel bilan tirer de cette expérience ? Durant ces mois de travail commun, il est clair que connaissance et estime mutuelles ont progressé. Les suspicions que tel ou tel pouvait avoir envers un mouvement situé autrement sur l'échiquier ecclésial se sont apaisées. Prier ensemble, apprendre à discuter ensemble aplanit les oppositions dues à une méconnaissance réciproque. Mais pour aller plus loin dans le dialogue, il faut de l'apprentissage, de la confiance à toujours vérifier.

Les membres de Promesses d'Église ont à cœur d'y parvenir, parce que pour eux la diversité est une chance alors qu'elle est plutôt perçue comme un frein dans l'Église, un facteur de division. Elle l'est, trop souvent, quand chacun

reste sur son territoire, du côté de ses affinités électives, en n'hésitant pas à faire un procès en catholicité à ceux qui pensent autrement. Ou quand – tendance inverse mais également néfaste – au nom d'une communion à préserver, on s'abstient de parler avec franchise, de dire les choses qui fâchent. Ces non-dits pèsent sur le petit troupeau des catholiques et conduisent certains à quitter une institution qu'ils pensent irréformable. Écouter, au cours d'une réunion plénière, l'invitation à la prière d'une sœur du Chemin neuf ou la méditation de Noël des mouvements d'Action catholique ouvrière donne l'occasion de vérifier ce qui nous rassemble, ce qui nous inspire et ce qui nous rend heureux.

ÉCOUTER, AU COURS
D'UNE RÉUNION PLÉNIÈRE,
L'INVITATION À LA PRIÈRE
D'UNE SŒUR DU CHEMIN
NEUF OU LA MÉDITATION
DE NOËL DES MOUVEMENTS
D'ACTION CATHOLIQUE
OUVRIÈRE DONNE
L'OCCASION DE VÉRIFIER
CE QUI NOUS RASSEMBLE,
CE QUI NOUS INSPIRE ET
CE QUI NOUS REND HEUREUX

Les conditions de la crédibilité

Le chemin n'en est qu'à ses débuts et les obstacles ne manquent pas. Le côté informel de ce collectif dont les membres sont déjà fortement engagés dans leurs organisations présente des limites humaines et... financières. Existe également le risque d'apparaître comme une sorte d'« élite laïque », des apparatchiks parisiens qui confisqueraient la parole. Promesses d'Église, de fait, n'a aucune prétention à représenter l'ensemble du Peuple de Dieu, notamment les catholiques qui sont dans les paroisses ou aux périphéries des communautés.

Autre point de vigilance : vérifier que la pratique synodale reste toujours effective. Le groupe de pilotage qui regroupe une dizaine d'associations et se réunit très régulièrement vit pleinement cet esprit. Mais qu'en pense l'ensemble des mouvements ? Entre les grosses associations et les plus modestes, sans moyens humains et financiers, il pourrait y avoir le sentiment d'une marche à plusieurs vitesses. Ce hiatus fut ressenti à Lourdes, entre le

groupe de pilotage et des représentants d'autres mouvements, pour l'écriture d'un message commun. Qui peut parler au nom de Promesses d'Église ?

S'ils souhaitent travailler en harmonie avec les évêques, les membres de Promesses d'Église restent sensibles à leur indépendance et ne souhaitent pas être instrumentalisés. Certains, comme la Conférence catholique des baptisé·e·s francophones (CCBF) ne manquent pas de souligner ce risque.

Les responsables nationaux se sont engagés à faire descendre dans leurs instances locales l'esprit et le projet de Promesses d'Église. Il y a encore loin de cette ambition à la réalité de terrain. En outre, beaucoup de catholiques isolés, qui ne savent pas où et comment faire entendre leur voix, mais qui ne sont pas membres des mouvements, s'adressent à Promesses d'Église dont ils partagent la vision. Que faire pour eux ?

S' ILS SOUHAITENT
TRAVAILLER EN HARMONIE
AVEC LES ÉVÊQUES, LES
MEMBRES DE PROMESSES
D'ÉGLISE RESTENT
SENSIBLES À LEUR
INDÉPENDANCE ET NE
SOUHAITENT PAS ÊTRE
INSTRUMENTALISÉS

Quand viendra le moment de plancher sur les propositions à faire pour le Synode, d'aborder devant l'ensemble des associations membres quelques pistes de transformation pour l'Église, la bienveillance, le respect réciproque ne risquent-ils pas d'aboutir à une certaine mollesse ? Comment faire un bon usage de la confrontation d'idées et de cultures ecclésiales ? Pour en sortir grandis, convaincus que l'Évangile qui nous rassemble est plus important que ce qui nous sépare. Avec la conviction partagée que, pour être audibles dans la société, pour participer avec d'autres à la recherche du bien commun, il nous faut être, en Église, cohérents. ■

Résonances

FLAHAULT :
OÙ EST PASSÉ LE BIEN COMMUN ?

Alain Le Négrate

Le bien commun constitue l'un des fondamentaux du discours de l'Église sur la société, la doctrine sociale. Issue de la philosophie grecque, surtout d'Aristote, réélaboree par le christianisme à partir de Thomas d'Aquin, la notion de bien commun a longtemps été cantonnée au monde religieux. Pour Thomas, le bien de chaque personne s'articule parfaitement au bien de tous, dans sa conception où la société préexiste à l'individu : « Celui qui cherche le bien commun de la multitude, cherche aussi par voie de conséquence son propre bien¹. » Aujourd'hui, la notion de bien commun refait surface dans le monde profane, associée aux questions touchant au développement durable et à la crise écologique.

Qu'avons-nous fait du bien commun ? C'est la question de Jean Tirole, prix Nobel d'économie en 2014, dans son *Économie du bien commun*². C'est aussi le sujet de l'ouvrage du philosophe et anthropologue François Flahault, où il montre que les droits de l'homme ne sont pas suffisants pour faire société, car ce sont des droits individuels. Le problème viendrait du renversement de la conception thomiste opéré à l'époque moderne. Pour Thomas « l'homme est par nature un animal social »³, autrement dit, l'homme est destiné par nature à vivre en société. Mais, assez rapidement après lui, il est devenu évident que chaque personne existe par nature, autrement dit, par elle-même, indépendamment de la société. Les lignes qui suivent sont extraites du livre de Flahault⁴ :

1. *Somme théologique* 2a 2ae q.47 a.10 ad 2.

2. Jean Tirole, *Économie du bien commun*, PUF, 2018.

3. *Somme théologique* 1a 2 q.96 a.4.

4. François Flahault, *Où est passé le bien commun ?*, Mille et Une Nuits, 2011.

« Les droits humains visent fondamentalement à une coexistence pacifique et même fraternelle entre les humains. À ce titre, ils ont une portée transculturelle et se veulent un recours contre tout abus de pouvoir. Ils postulent des droits premiers individuels, en vertu d'une fiction rationnelle spécifiquement occidentale. Ils ne disent rien des relations interhumaines, ni des rapports économiques, ni des rapports marchands, ni des rapports politiques. Cette contradiction interne les laisse désarmés devant la question de ce qui relie entre eux les individus – autrement dit, la question du bien commun. [...]

Dès 1791, le pape Pie VI, prenant pour cible la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et fidèle à la tradition thomiste, condamnait l'idée qu'il puisse exister des droits individuels antérieurs à la vie sociale. Il s'appuyait notamment sur un traité publié par le jésuite Menochio en 1625, le *Hieropoliticon* ; l'auteur y rappelait que l'homme ne parvient à l'humanité que "par l'institution d'autrui"⁵. [...]

Marx partageait cette crainte : "Aucun des prétendus droits de l'homme, écrit-il, ne dépasse l'homme égoïste, l'homme tel qu'il est dans la société bourgeoise, un individu séparé de la communauté"⁶. Dans *Le Capital*, il ironise sur des droits qui font trop bien l'affaire du capitalisme : "La sphère de

**MARX PARTAGEAIT
CETTE CRAINTE : « AUCUN
DES PRÉTENDUS DROITS DE
L'HOMME, ÉCRIT-IL, NE
DÉPASSE L'HOMME ÉGOÏSTE,
L'HOMME TEL QU'IL EST
DANS LA SOCIÉTÉ BOURGEOISE,
UN INDIVIDU SÉPARÉ DE
LA COMMUNAUTÉ »**

la circulation des marchandises, où s'accomplissent la vente et l'achat de la force de travail, est en réalité un véritable Éden des droits naturels de l'homme et du citoyen. Liberté ! car ni l'acheteur ni le

5. Cf. François Laplanche, *La Bible en France entre mythe et critique (XVI^e-XIX^e s.)*, Albin Michel, 1994, p. 91.

6. Karl Marx, *La Question juive* (1844), cité dans Karl Marx, *Œuvres choisies*, tome 1, Gallimard, « Idées », 1968, p. 84.

vendeur d'une marchandise n'agissent par contrainte ; au contraire, ils ne sont déterminés que par leur libre arbitre. Ils passent contrat ensemble en qualité de personnes libres et possédant les mêmes droits. Égalité ! car ils n'entrent en rapport l'un avec l'autre qu'à titre de possesseurs de marchandises, et ils échangent équivalent contre équivalent. Chacun ne pense qu'à lui, personne ne s'inquiète de l'autre⁷."

Le philosophe du droit Michel Villey s'est livré à une attaque en règle contre les droits de l'homme⁸. Sa critique pointe le paradoxe d'une Déclaration qui voudrait fonder les relations humaines sur le concept d'un individu qui n'a pas de lien avec ses semblables. Remontant au franciscain Guillaume d'Oc-cam (première moitié du XIV^e s.), Villey conteste sa doctrine, dite nominaliste, qui réduit la réalité à des substances individuelles. Il voit dans cette pensée une première amorce de robinsonnade et la méconnaissance d'un fait anthropologique majeur. Ce faisant, il rejoint, bien qu'à son insu, *l'Essai sur le don* de Marcel Mauss : dans les cultures humaines, les choses n'existent pas pour elles-mêmes, elles sont des intermédiaires permettant de donner corps aux relations avec les autres, de les entretenir, et de nourrir ainsi le sentiment d'exister des individus. Les choses peuvent ainsi, écrit Mauss, revêtir la nature d'une "matière spirituelle"⁹.

Même les plus chauds partisans des droits de l'homme ne furent pas tous à l'aise avec l'idée de droits inhérents à l'individu par nature. En témoignent les discussions autour des devoirs au sein de l'Assemblée constituante en 1789. Plusieurs constituants, habitués à considérer l'homme dans son existence sociale, n'adhéraient que partiellement à la fiction d'un état de nature. Pour eux, les droits des uns tenaient aux devoirs des autres et réciproquement. Plus près de nous, lors des travaux préparatoires à la Déclaration universelle de 1948, René Cassin et John Humphrey soulignèrent, comme leurs collègues

7. Karl Marx, *Le Capital*, tome I, Éditions sociales, 1976 : Livre premier, II^e section, chap. VI, p. 135.

8. Michel Villey, *Le droit et les droits de l'homme*, PUF, 2008.

9. Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, 1923, in *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1983, p. 164.

chinois, latino-américains et soviétiques, l'importance des devoirs. Gandhi, lui aussi, accordait une place fondamentale aux devoirs. En Inde comme dans bien d'autres cultures, la personne se constitue en se reconnaissant en dette à l'égard de ses ascendants et de la société ; aussi n'est-ce pas seulement en revendiquant ses droits qu'elle soutient sa dignité et sa place parmi les

EN INDE COMME DANS
BIEN D'AUTRES CULTURES,
LA PERSONNE SE CONSTITUE
EN SE RECONNAISSANT
EN DETTE À L'ÉGARD
DE SES ASCENDANTS
ET DE LA SOCIÉTÉ

autres, mais aussi en reconnaissant sa dette de vie et les devoirs qui en découlent.

Ce qui est en jeu dans la controverse entre droits premiers et droits associés aux devoirs, c'est, on le voit,

la question de la nature du lien social : celui-ci est-il purement contractuel, donc extérieur à la constitution de la personne ? Ou bien la relation aux autres est-elle constitutive de la personne même ? Si c'est le cas, droits et devoirs sont indissociables et la solidarité ne remplit pas seulement un rôle pratique et utile : elle est justifiée par le fait que la force d'exister de chacun prend sa source dans les liens qui l'attachent à d'autres et le rattachent à l'ensemble de la société.

Interrogeant la fortune récente des droits de l'homme, Marcel Gauchet touche à cette question. Les droits de l'homme ont d'abord été une réponse au nazisme, puis au totalitarisme communiste, écrit-il ; mais, si nécessaires qu'ils soient, ils ne règlent pas le problème social qui nous requiert. "Une fois admis qu'il y a d'abord des individus, qu'il n'y a plus au départ que des individus, comment penser leur coexistence ?" "Comment penser ce qui nous unit et ce que nous avons à faire ensemble ?" Les droits de l'homme ne répondent pas à la question. C'est pourquoi "la politique selon les droits de l'homme pourrait bien se révéler le tombeau de la politique"¹⁰.

10. Marcel Gauchet, *La Révolution des droits de l'homme*, Gallimard, 1989, p. 92.

Devant une telle conclusion, sur laquelle débouche la prise en considération du caractère spécifiquement occidental des droits de l'homme (la primauté moderne de l'individu et de ses droits), n'y a-t-il d'autre issue que de revenir à Aristote et à Thomas d'Aquin ?

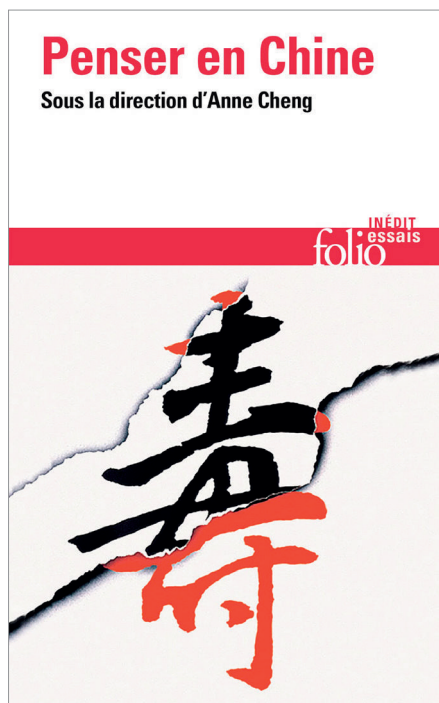
Qu'est-ce qui nous unit ? Qu'avons-nous à faire ensemble ? Toute réponse à ces deux questions suppose une certaine conception de l'être humain et de la société ; cette conception, il faut être prêt à l'interroger et à la renouveler. » ■

François Flahault, *Où est passé le bien commun ?*, p. 77-88.

Un livre, un auteur

ANNE CHENG (DIR.),
PENSER EN CHINE
GALLIMARD, « FOLIO ESSAIS », 2021

Jean-Pierre Fouilleul



Vous aurez beau chercher ce caractère chinois, imprimé en rouge et noir sur la couverture, dans les 47 000 caractères du grand dictionnaire *Kangxi* vous ne le découvrirez pas, c'est une composition d'un *designer* chinois dont Anne Cheng donne l'explication en début de l'ouvrage : « Le caractère en rouge ("longévité") apparaît sous le caractère en noir ("poison"), les deux se combinant pour n'en former plus qu'un seul, qui signifierait soit que la vie se prolonge malgré le poison, soit au contraire qu'un poison vient

compromettre la longue vie – intéressante ambiguïté rendue possible par la plasticité graphique du chinois... »

On l'aura compris, ce nouveau volume ne fait pas dans la complaisance ni non plus dans un regard nourri de ressentiment, mais, faisant suite à un premier volume intitulé *La pensée en Chine aujourd'hui* (Gallimard, « Folio essais », 2007), il cherche à nous éclairer sur la recherche actuelle de ceux qui scrutent ce qu'il en est de penser en Chine. Dans cet ouvrage collectif, Anne Cheng

est préoccupée en premier lieu par la circulation des idées plutôt que par un regard en miroir de sinologue savant. Elle fait intervenir quinze contributeurs contemporains dont elle détaille le parcours en fin d'ouvrage, chacun-e prenant en charge un angle de réflexion dans les quatre parties de ce livre :

- I. Projection de la Chine-monde
- II. Récit national et réécritures de l'histoire
- III. Mode de contrôles dans la société civile
- IV. Tensions et crises

La quatrième de couverture nous donne bien l'orientation de l'ouvrage :

« Est-il encore permis de penser tout haut, ou de penser tout court, dans un pays qui fait tant parler de lui sans qu'il soit possible d'y prendre la parole librement ? Comment, dans la furieuse déferlante de nouvelles qui nous arrivent quotidiennement de et sur la Chine, distinguer d'autres voix que celles des médias et des puissants de ce monde ? À quel moment avons-nous pu entendre les analyses de connaisseurs dans la durée et, *a fortiori*, les discours quasi inaudibles des intellectuels chinois eux-mêmes ?

Le but de cet ouvrage collectif est de nous situer par rapport à une Chine qui a envahi notre horizon du fait de sa vertigineuse montée en puissance économique, mais aussi géopolitique et militaire, accréditant ainsi la thèse, devenue un thème central de la propagande officielle, d'un retour en force de son passé impérial.

« COMMENT, DANS LA
FURIEUSE DÉFERLANTE
DE NOUVELLES QUI
NOUS ARRIVENT
QUOTIDIENNEMENT
DE ET SUR LA CHINE,
DISTINGUER D'AUTRES
VOIX QUE CELLES DES
MÉDIAS ET DES PUISSANTS
DE CE MONDE ? »

Après des décennies de régime maoïste, nul n'imaginait la Chine être un jour en mesure de se projeter à l'échelle de la planète. Or, force est de constater qu'aujourd'hui les élites intellectuelles chinoises se sentent assez sûres d'elles-mêmes pour se proclamer sans ambages détentrices de valeurs universelles qui ne doivent rien à celles des Lumières européennes. Mais qu'en est-il en réalité ? »

Vous trouverez donc des articles très référencés et accompagnés de bibliographies , allant d'un regard sur la perception de l'histoire jusqu'à sa réécriture par des chercheurs chinois, américains, canadiens, australiens, français... dans les deux premières parties de l'ouvrage, se poursuivant par des analyses de la société civile et des tensions et des crises dans les troisième et quatrième parties. Cette diversité d'approche se couple avec divers thèmes abordés passant du « Système impérial » relu par Qin Hui à « Mai 68 vu de Chine » par Chu Xiaoquan, avec un détour par « L'invention du cinéma chinois » mais aussi des interrogations sur « Bouddhisme et État », « Le système de crédit social », auxquels s'ajoute un article extrêmement référencé sur « Le Xinjiang chinois, "nouvelle frontière" de l'épuration nationale » et d'autres articles comme « Enquêter ensemble sur ce qu'on peut penser ».

La lecture vous fera découvrir encore diverses contributions qui vous permettront de mieux saisir les efforts de celles et ceux qui se hasardent à penser en Chine.

Paru chez Gallimard directement en livre de poche, ce livre pourra vous accompagner dans vos voyages et vous faire découvrir des horizons enfouis dans la pensée avec ses aventures et ses mésaventures.

Terminons par les derniers mots de l'introduction d'Anne Cheng :

« Quand donc la Chine comprendra-t-elle qu'elle ferait mieux de se remettre à penser au lieu de continuer à dépenser ?

“Un grand pays se tient au plus bas

Là où coulent les rivières

Là où le monde se rencontre

Là où se trouve le Féminin.”

Laozi 61 » ■

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

à renvoyer à :

MISSION DE FRANCE / LETTRE AUX COMMUNAUTÉS – BP 101 – 94171 LE PERREUX-SUR-MARNE CEDEX

Nom

Prénom Année de naissance

Adresse

.....

.....

Code postal Ville

E-mail

Téléphone

Abonnement * Réabonnement *

* Mettez une croix dans les cases correspondantes

• Lettre aux Communautés ordinaire : 45 € de soutien : 50 €

• Offre pour les moins de 35 ans non abonnés 20 €

Je fais un don de :

..... €

Joindre au bulletin votre chèque, libellé à l'ordre de « MDF - Lettre aux Communautés ».

Les chèques de don doivent être séparés de ceux correspondant au réabonnement. Faire deux chèques séparés.

Ci-joint un chèque de : €

Legs : Le don de la vie... en héritage

La Mission de France est habilitée à recevoir des dons, donations, legs et assurances vie.

Pour que continue la présence d'Église qu'assure la Communauté Mission de France dans le monde d'aujourd'hui, vous pouvez léguer

tout ou partie de vos biens, étant respectés les droits des héritiers réservataires.

Association diocésaine, la Mission de France est exonérée de tous droits de mutation, que ce soit au titre d'une succession ou d'une donation.

N'hésitez pas à contacter l'économe de la Communauté
Mission de France : M. Luc Feillée au 01 43 24 79 58

LETTRE AUX COMMUNAUTÉS

Communauté Mission de France

BP 101 - 3, rue de la Pointe - 94171 Le Perreux-sur-Marne Cedex

Tél: 01 43 24 95 95 **Fax:** 01 43 24 79 55 **Courriel:** secretariat@missiondefrance.fr

Site: www.missiondefrance.fr

Directeur gérant: Henri VÉDRINE **Responsable:** Nicolas RENARD

Comité de rédaction: Henri VÉDRINE, Nicolas RENARD, Bénédicte DU CHAFFAUT, Michel GROLLEAUD, Bernard MICHOLLET, Guy PASQUIER, Patrick ROYANNAIS, Isabelle SALEMBIER, Gersende de VILLENEUVE, Christophe ROUCOU.

Relecture: Michel GROLLEAUD

Abonnements: Secrétariat Mission de France **Photos:** Communauté Mission de France

Réalisation: Sylvain SISMONDI - Agence Com&Sens - 30, boulevard du Roi - 78000 Versailles
- www.cometsens.net

Secrétaire de rédaction: Sylvain SISMONDI **Conception graphique:** Mathilda OUDIZ (Agence Kaolin)

Mise en pages: Sophie GAVOUYERE **Correction:** Matthieu GOURRIN

Impression: Fidesprint - Dépôt légal n° 469 / N° commission paritaire: 1126 G 85660